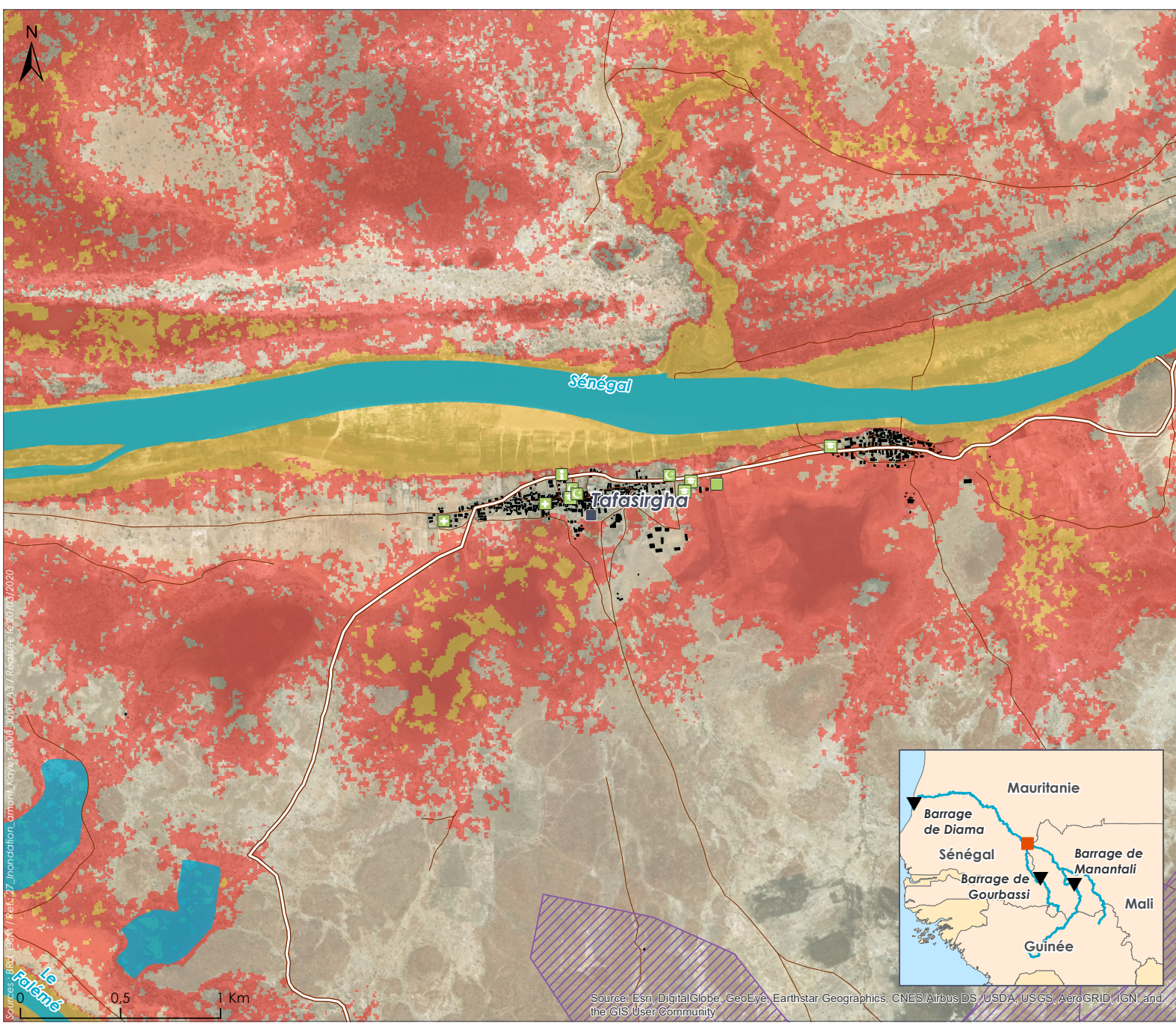




Annexe 7. Plans d'alerte du Mali



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques

Zone exposée à l'inondation :

- Bâti
- Zone refuge
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

+ Santé

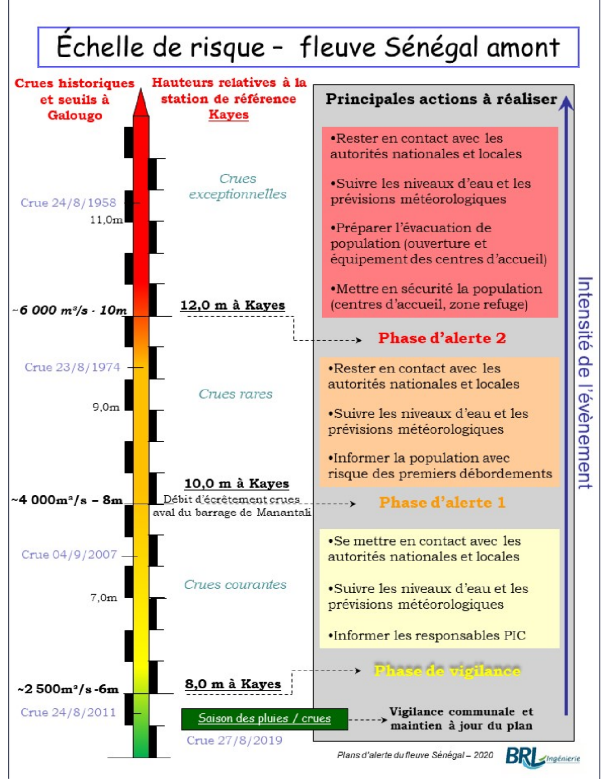
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE TAFASIRGHA (MALI)

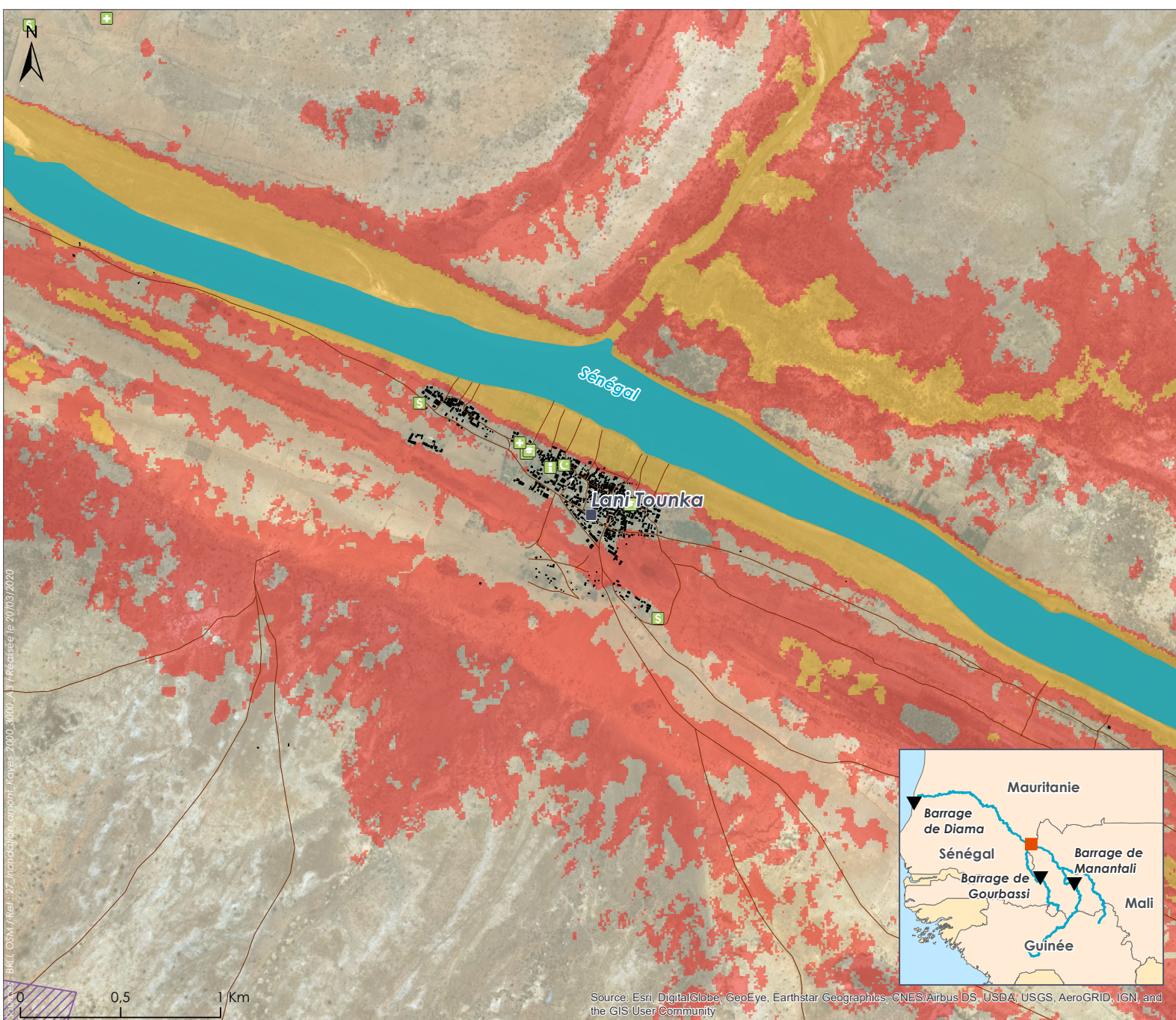
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Tafasirgha / 61**
Village / Localité : Tafasirgha
Nombre d'habitant : 3400
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **12**
Délai de propagation onde crue depuis **Kayes** : **9 à 11 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 2 jours / Gourbassi: 2 jours



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques

Zone exposée à l'inondation :

- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Bâti

- Bâti

Zone refuge

- Zone refuge

Santé

- Santé

Culte

- Culte

Réseaux et autres

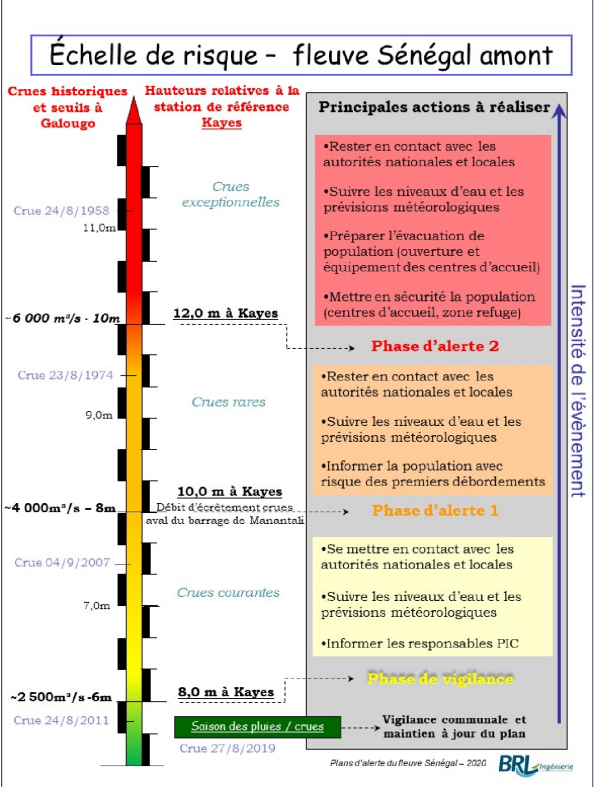
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE LANI TOUNKA (MALI)

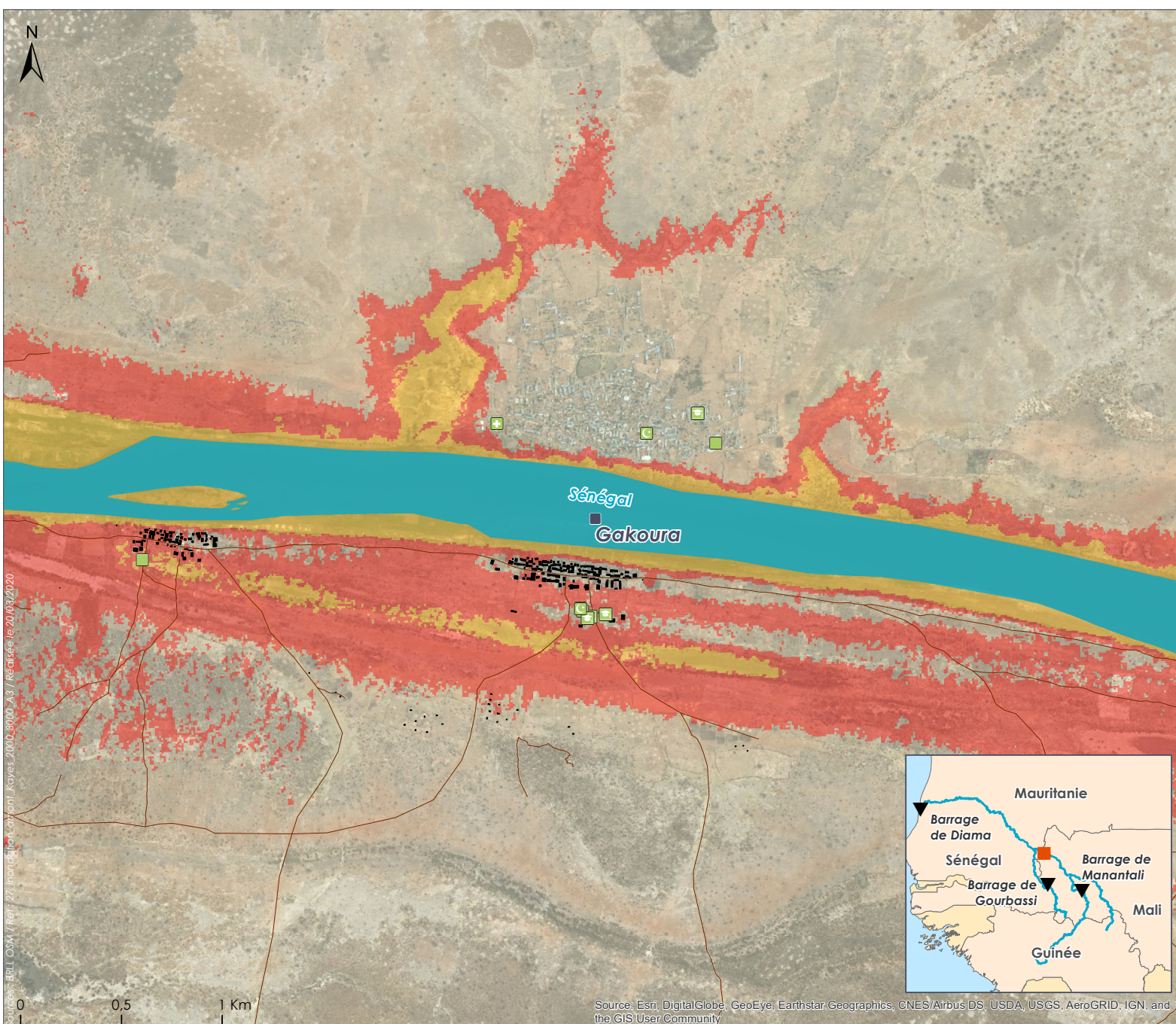
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Lani Tounka / 63**
Village / Localité : Gakoura
Nombre d'habitant : 1 400
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **12**
Délai de propagation onde crue depuis **Kayes** : **8 à 10 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : **2 jours** / **Gourbassi** : **3 jours**



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques

Zone exposée à l'inondation :

- Bâti
- Zone refuge
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

+ Santé

- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE GAKOURA (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Gakoura / 64**
Village / Localité : Ambidébi
Nombre d'habitant : 13400
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **12**
Délai de propagation onde crue depuis **Kayes : 5 à 7 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 2 jours / Gourbassi: 3 jours

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

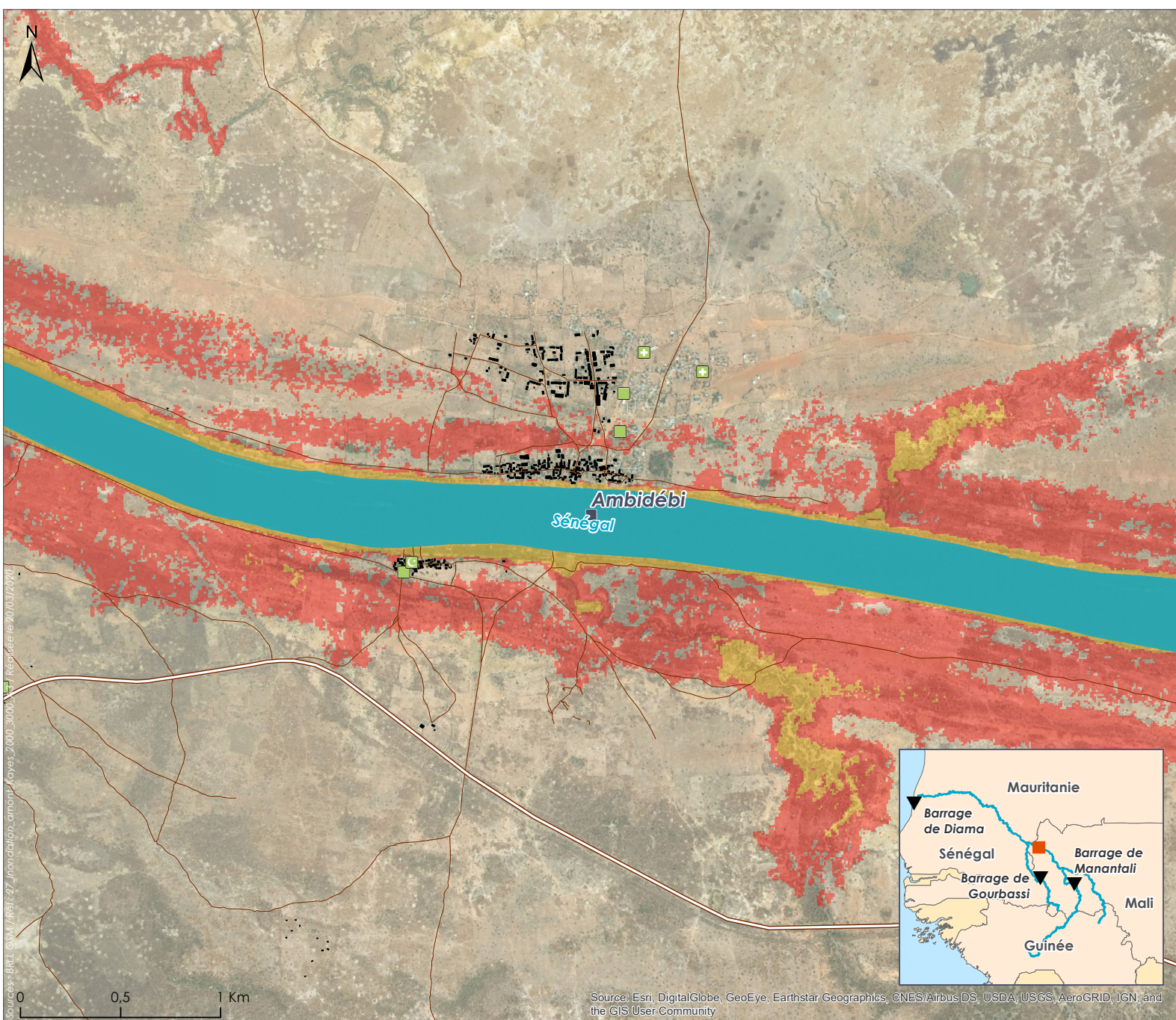
Crues historiques et seuils à Galougo	Hauturs relatives à la station de référence Kayes	Principales actions à réaliser
Crue 24/8/1958 11,0m	Crues exceptionnelles	Phase d'alerte 2 •Rester en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) •Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
~6 000 m³/s - 10m	12,0 m à Kayes	
Crue 23/8/1974 9,0m	Crues rares	Phase d'alerte 1 •Rester en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Informers la population avec risque des premiers débordements
~4 000m³/s - 8m	10,0 m à Kayes Débit d'écoulement crues aval du barrage de Manantali	
Crue 04/9/2007 7,0m	Crues courantes	Phase de vigilance •Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Informers les responsables PIC
~2 500m³/s - 6m	8,0 m à Kayes	
Crue 24/8/2011 Crue 27/8/2019	Saison des pluies / crues	Vigilance communale et maintien à jour du plan

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020 **BRL** ingénierie

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques

Zone exposée à l'inondation :

- Bâti
- Zone refuge
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Santé

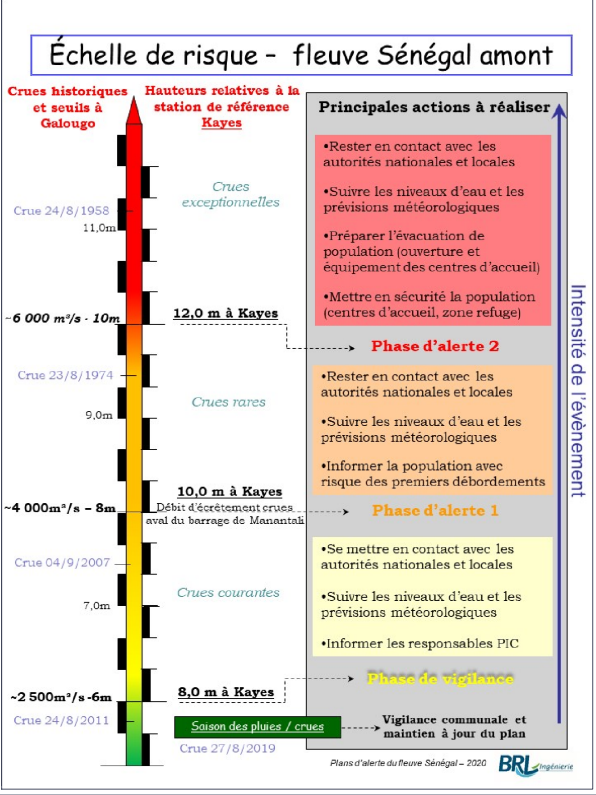
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE AMBIDÉBI (MALI)

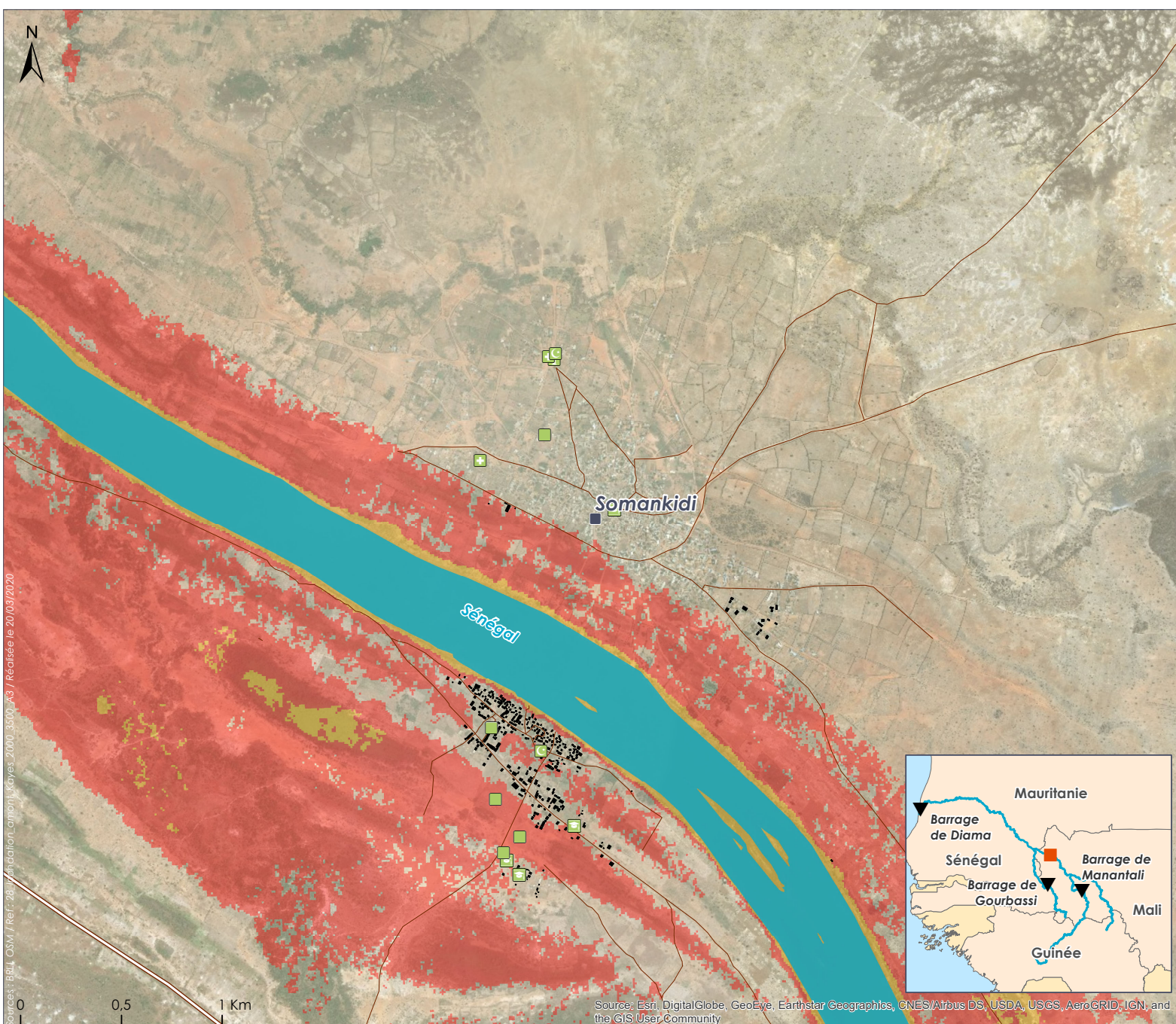
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Ambidédi / 65**
Village / Localité : Somankidi
Nombre d'habitant : 8700
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **12**
Délai de propagation onde crue depuis **Kayes** : **4 à 6 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 2 jours / Gourbassi : 3 jours



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles pour la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Sources : BGL, OSM, / Ref : 28 / Inondation amont Kayes 2000_3500_A3 / Réalisée le 20/03/2020

Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

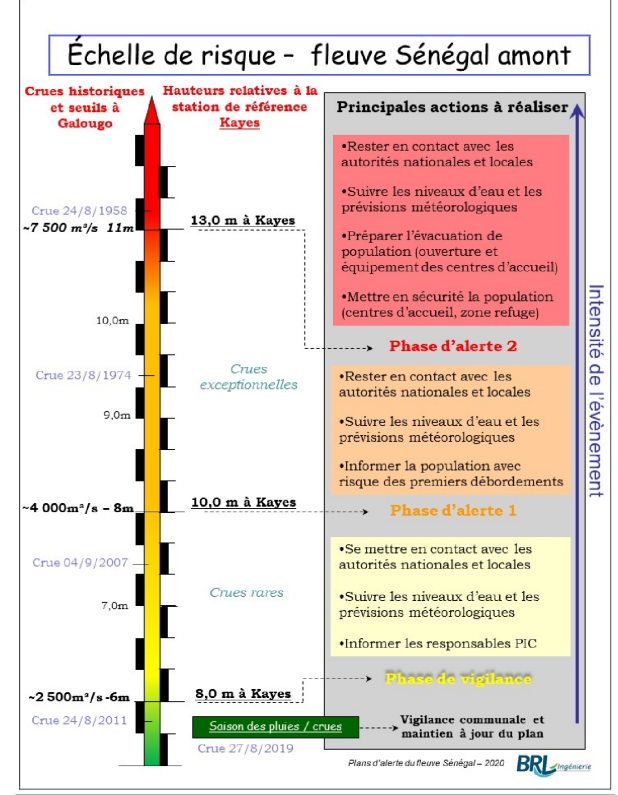
BRL
Ingénierie

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE SOMANKIDI (MALI)

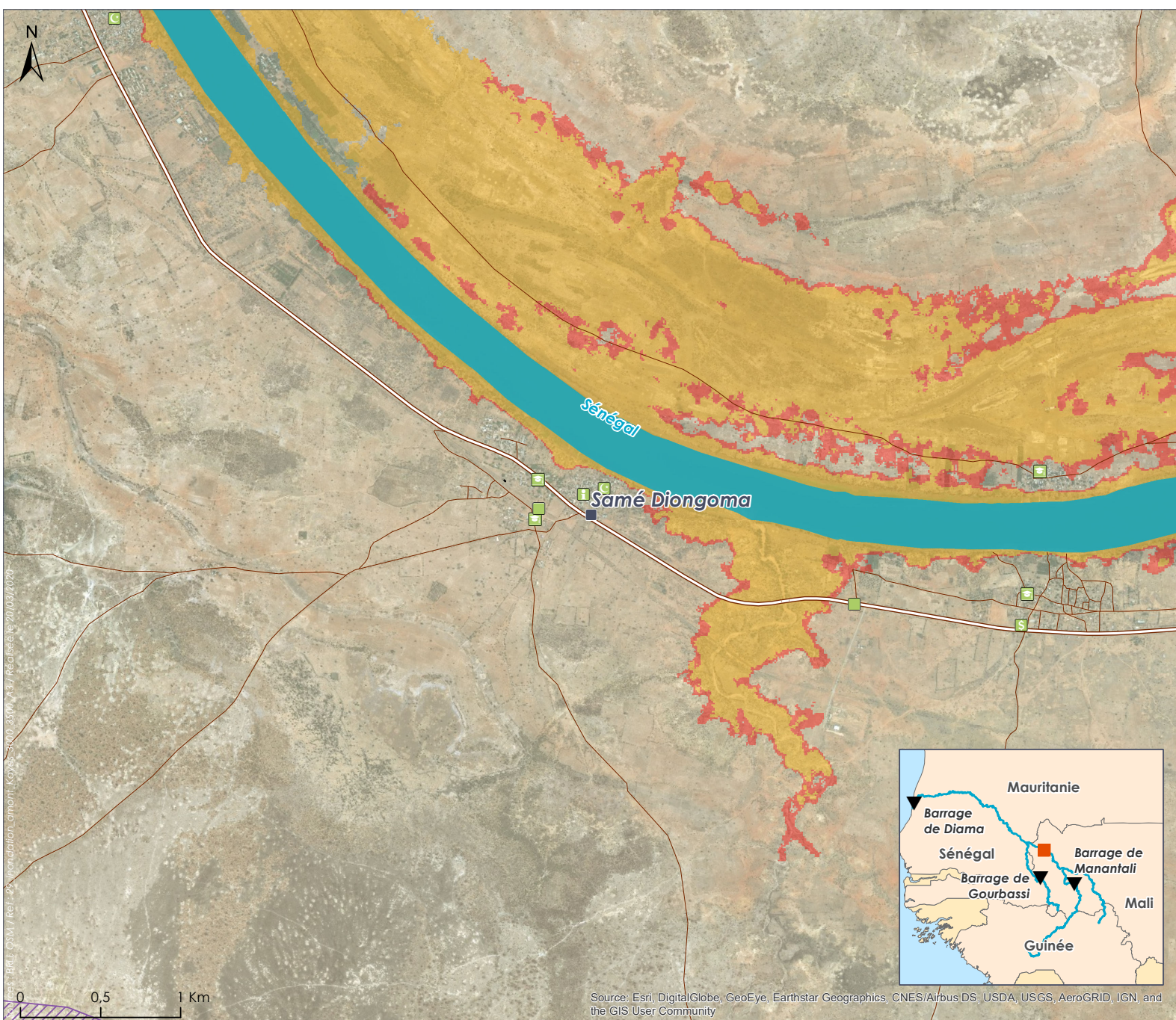
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Somankidi / 66**
Village / Localité : Samé Diongoma
Nombre d'habitant : 4100
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **13**
Délai de propagation onde crue depuis **Kayes : 2 à 3 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 1 jour / Gourbassi: 3 jours



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE SAMÉ DIONGOMA (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Samé Diongoma / 67**
Village / Localité : Bangassi
Nombre d'habitant : 2250
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **12**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **13**
Délai de propagation onde crue depuis **Kayes** : **1 à 2 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 1 jour / Gourbassi: 3 jours

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

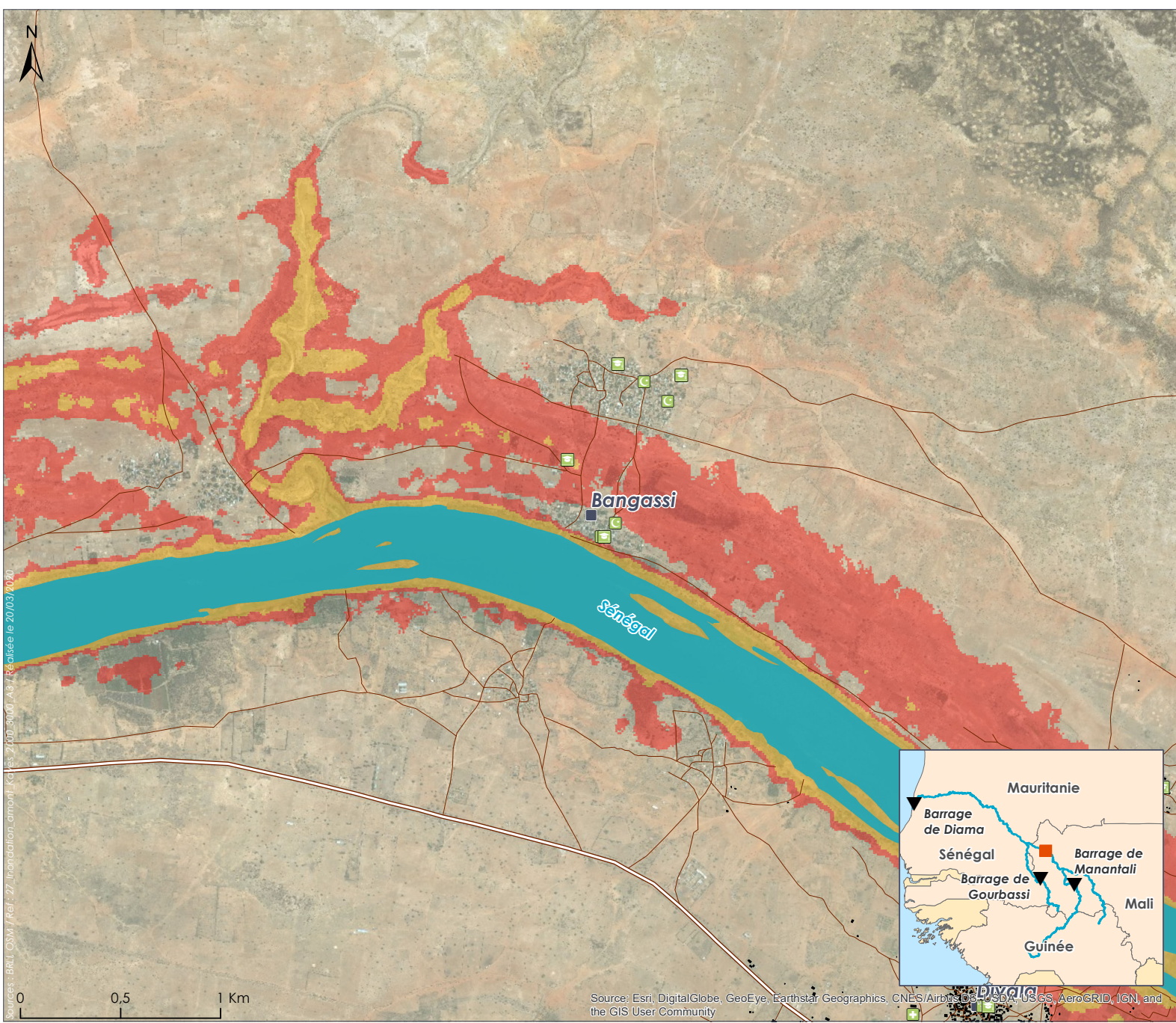
Crues historiques et seuils à Galougo	Hauturs relatives à la station de référence Kayes	Principales actions à réaliser
Crue 24/8/1958 ~7 500 m³/s - 11m	13,0 m à Kayes	Phase d'alerte 2 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) • Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
Crue 23/8/1974 ~6 000m³/s - 10m	12,0 m à Kayes	
Crue 04/9/2007 ~3 200m³/s - 7m	9,0m	Phase d'alerte 1 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer la population avec risque des premiers débordements
Crue 24/8/2011 Saison des pluies / crues	8,0 m à Kayes	
		Phase de vigilance • Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer les responsables PIC
		Vigilance communale et maintien à jour du plan

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

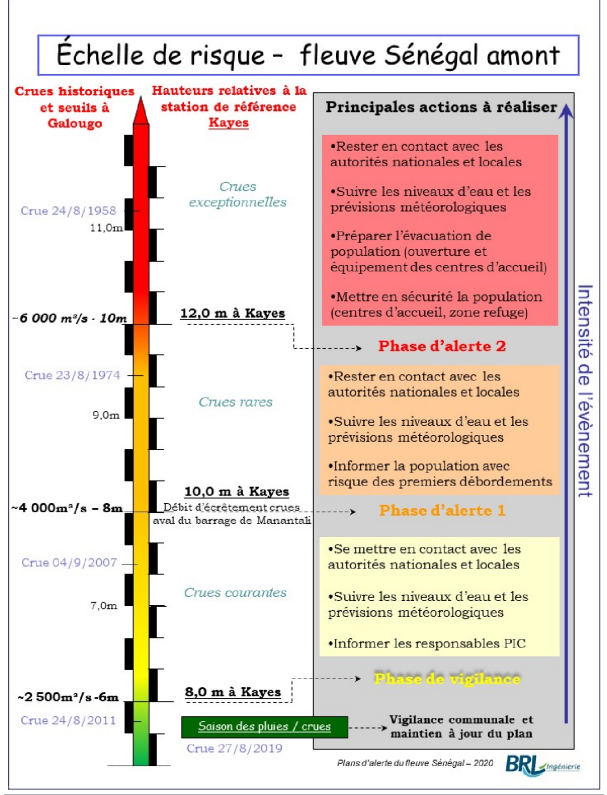
- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE BANGASSI (MALI)

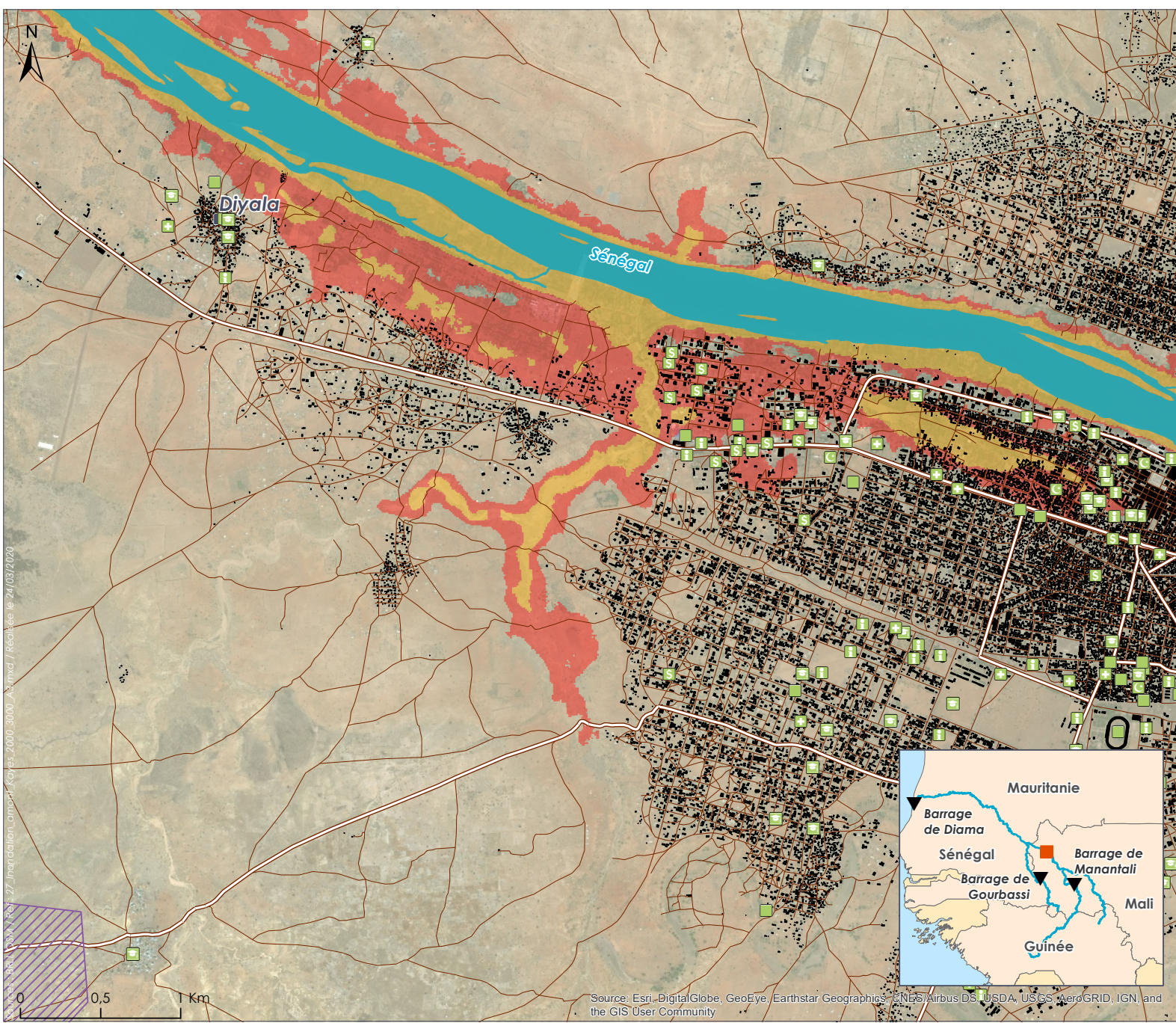
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Bangassi / 68**
Village / Localité : Diyala
Nombre d'habitant : 2000
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **12**
Délai de propagation onde crue depuis **Kayes** : **1 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : **1 jour** / **Gourbassi** : **3 jours**



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE DIYALA (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Diyala / 69**
Village / Localité : Légal Ségou
Nombre d'habitant : 12600
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **12**
Délai de propagation onde crue depuis **Kayes** : **1 heure**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 1 jour / Gourbassi : 3 jours

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

Crues historiques et seuils à Galougo

Crue 24/8/1958 : 11,0m

Crue 23/8/1974 : 9,0m

Crue 04/9/2007 : 7,0m

Crue 24/8/2011 : 6,0m

Crue 27/8/2019

Hauturs relatives à la station de référence Kayes

Crues exceptionnelles

Crues rares

Crues courantes

Principales actions à réaliser

Phase d'alerte 2

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil)
- Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)

Phase d'alerte 1

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer la population avec risque des premiers débordements

Phase de vigilance

- Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer les responsables PIC

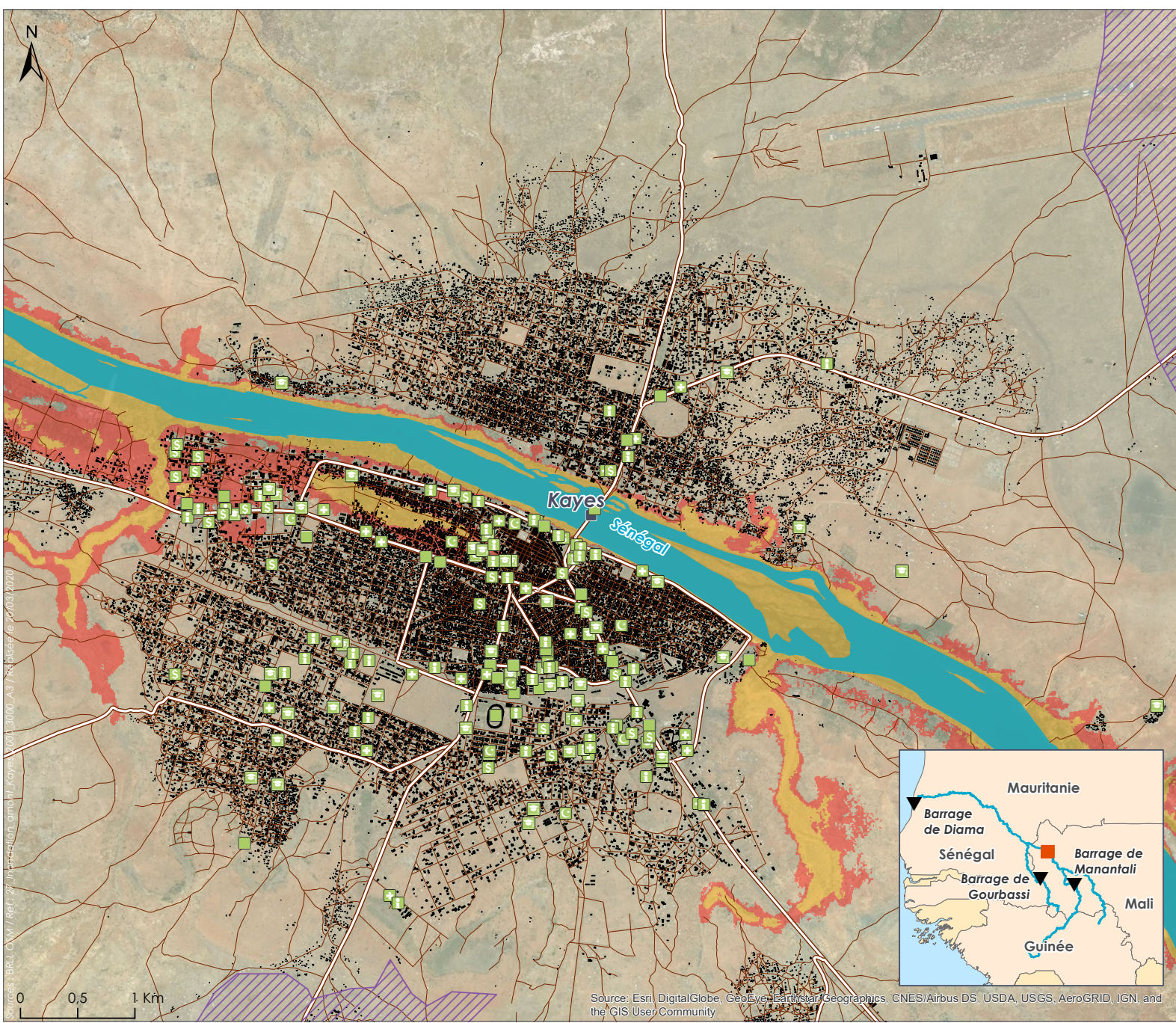
Vigilance communale et maintien à jour du plan

Intensité de l'événement

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE KAYES (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Kayes / 70**
Village / Localité : Colimbiné
Nombre d'habitant : 2000
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Kayes**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **12**
Délai de propagation onde crue depuis **Galougo** : **10 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 1 jour / Gourbassi: 3 jours

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

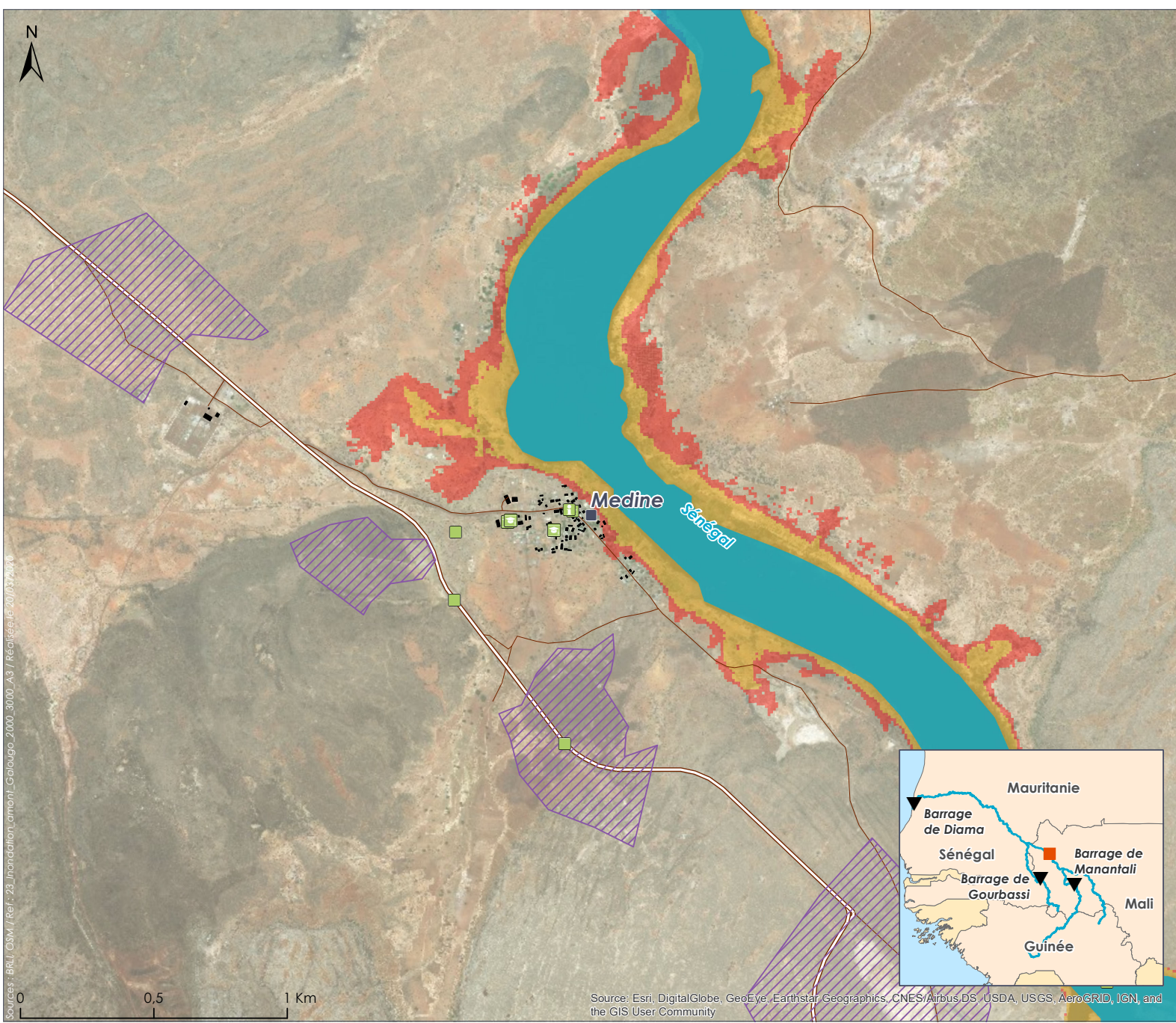
Crues historiques et seuils à Galougo	Hauteurs relatives à la station de référence Kayes	Principales actions à réaliser
Crue 24/8/1958 11,0m	Crues exceptionnelles	Phase d'alerte 2 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) • Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
~6 000 m³/s - 10m	12,0 m à Kayes	
Crue 23/8/1974 9,0m	Crues rares	Phase d'alerte 1 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer la population avec risque des premiers débordements
~4 000 m³/s - 8m	10,0 m à Kayes Débit d'écoulement crues aval du barrage de Manantali	
Crue 04/9/2007 7,0m	Crues courantes	Phase de vigilance • Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer les responsables PIC
~2 500 m³/s - 6m	8,0 m à Kayes	
Crue 24/8/2011 Crue 27/8/2019	Saison des pluies / crues	Vigilance communale et maintien à jour du plan

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE MEDINE (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Medine / 71**
Village / Localité : Medine
Nombre d'habitant : 3280
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Galougo**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **8**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **10**
Délai de propagation onde crue depuis **Galougo** : **8 à 10 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 1 jour

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

Crues historiques et seuils à Manantali aval

Hauturs relatives à la station de référence Goulogo

Principales actions à réaliser

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil)
- Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)

Phase d'alerte 2 ou Bakoye à 12m à Ouafia

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer la population avec risque des premiers débordements

Phase d'alerte 1 ou Bakoye à 10m à Ouafia

- Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer les responsables PIC

Phase de vigilance ou barrage à 6m à Ouafia

- Vigilance communale et maintien à jour du plan

Saison des pluies / crues

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020 **BRL** ingénierie

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.





Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation
- Zone inondée par l'onde de rupture du barrage de Manantali

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE COLIMBINÉ (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Colimbiné / 72**
Village / Localité : Colimbiné
Nombre d'habitant : 2500
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **aucune**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **NR**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **NR**
Délai de propagation onde crue depuis :
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 1 jour

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

Principales actions à réaliser

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil)
- Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)

Phase d'alerte 2

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer la population avec risque des premiers débordements

Phase d'alerte 1

- Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer les responsables PIC

Phase de vigilance

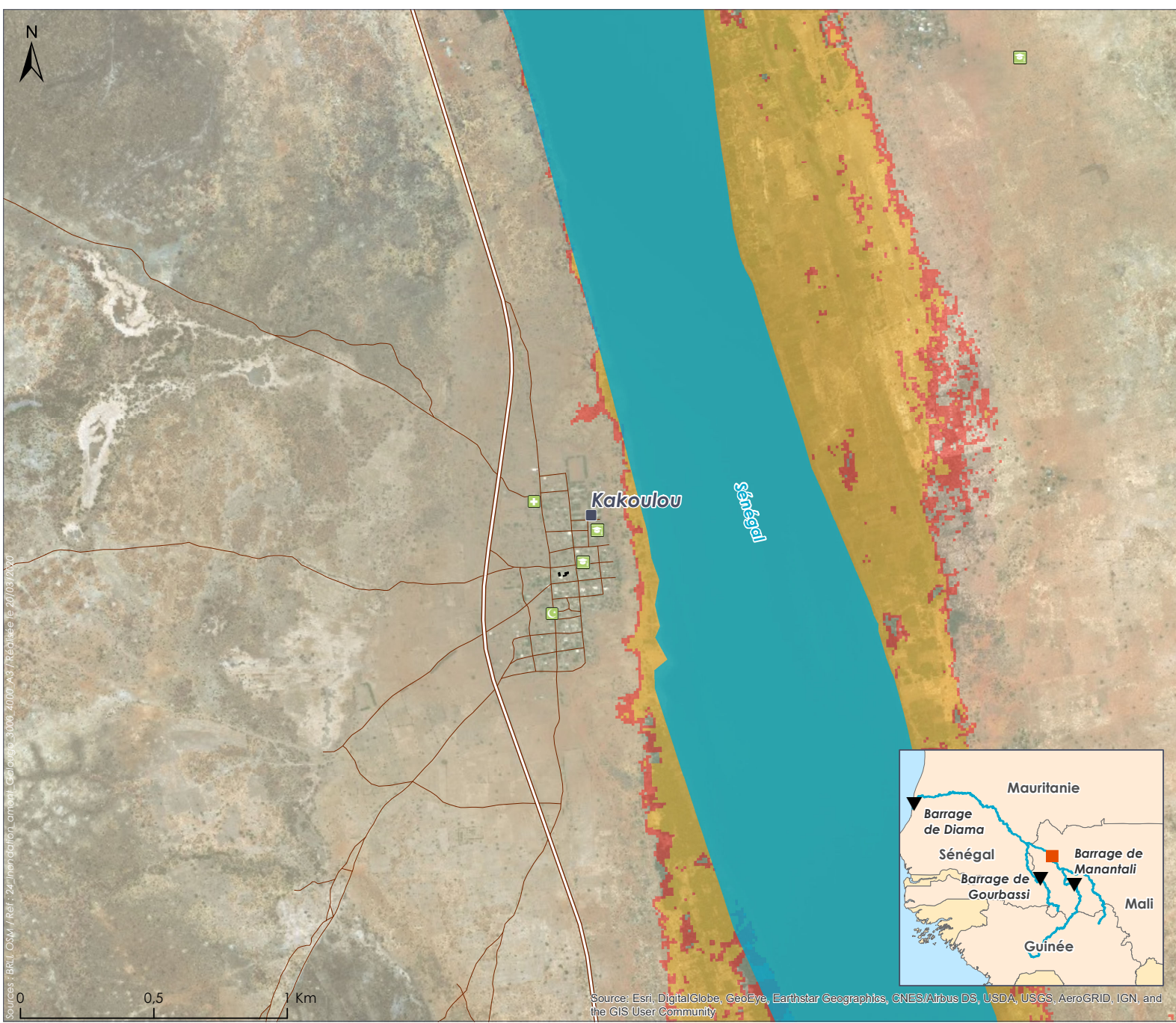
- Vigilance communale et maintien à jour du plan

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus).
À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE KAKOULOU (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Kakoulou / 73**
Village / Localité : Diamou
Nombre d'habitant : 3240
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Galougo**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **11.5**
Délai de propagation onde crue depuis **Galougo** : **7 à 9 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 1 jour

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

Principales actions à réaliser

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil)
- Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)

Phase d'alerte 2

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer la population avec risque des premiers débordements

Phase d'alerte 1
ou Bakoye à 12m à Ouafila

- Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer les responsables PIC

Phase de vigilance
des crues à l'aval d'Ouafila

Saison des pluies / crues

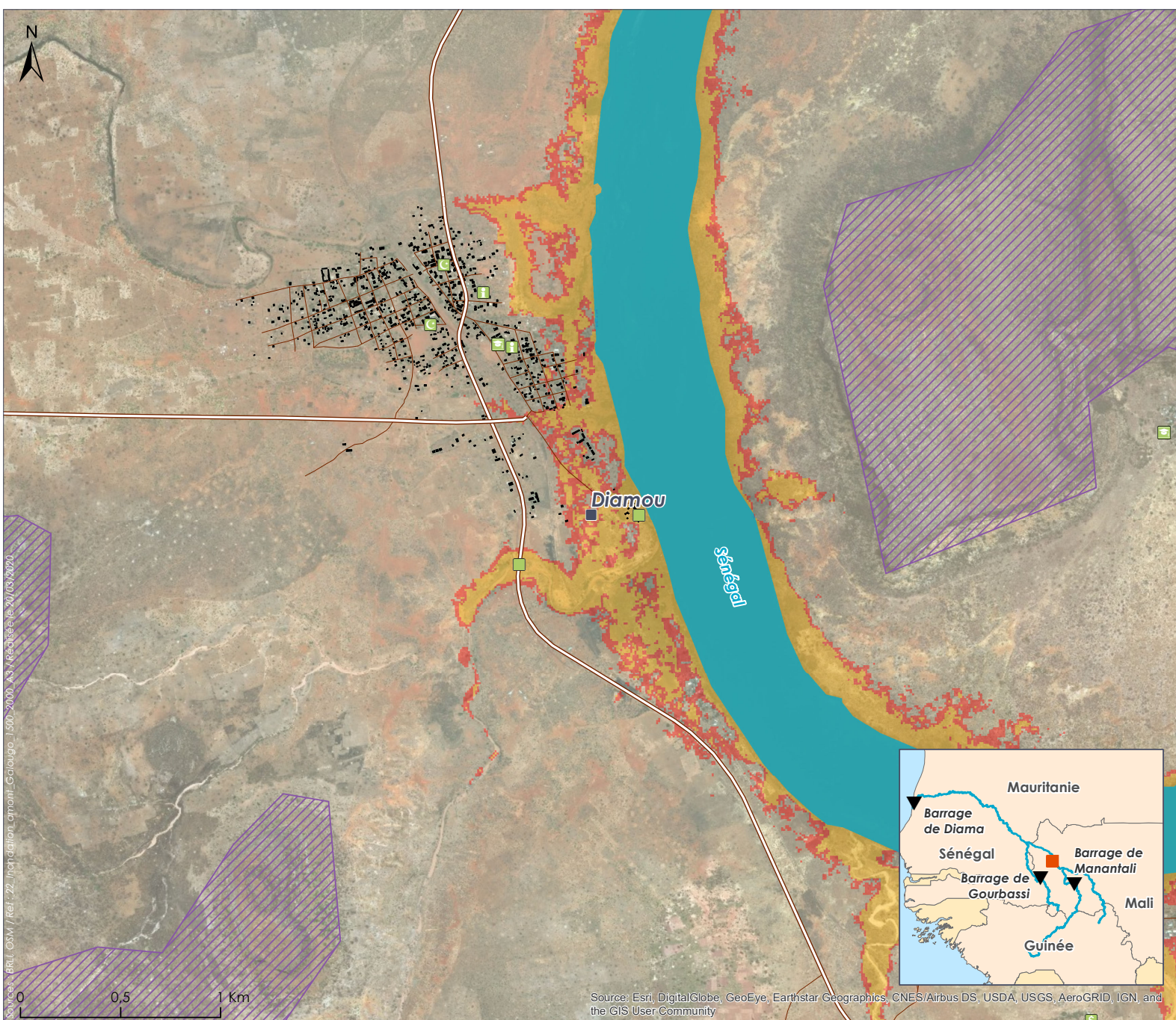
Vigilance communale
→ et maintenir à jour du plan

Plans d'alerte du fleuve Sénégal – 2020 **BRL** ingénierie

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE DIAMOU (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Diamou / 74**
Village / Localité : Bafoulabé
Nombre d'habitant : 36000
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Galougo**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **6.5**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **8**
Délai de propagation onde crue depuis **Galougo** : **4 à 6 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 21 heures

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

Principales actions à réaliser

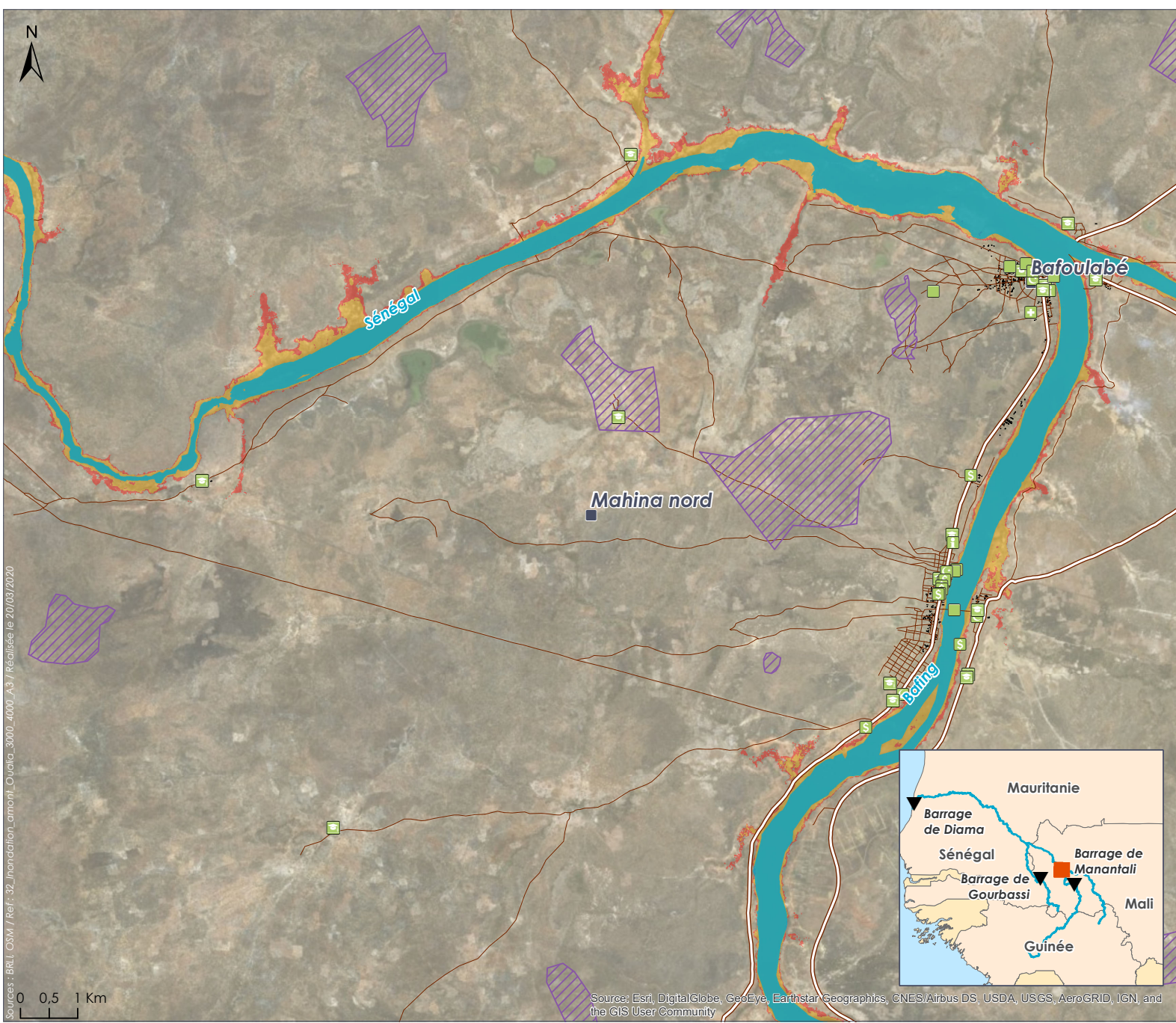
- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil)
- Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer la population avec risque des premiers débordements
- Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer les responsables PIC
- Vigilance communale et maintien à jour du plan

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020 **BRL** Ingénierie

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE MAHINA NORD (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Mahina nord / 75**
Village / Localité : Mahina
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Oualia**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10.5**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **11**
Délai de propagation onde crue depuis **Oualia** : **7 à 9 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 14 heures

Échelle de risque - fleuve Sénégal amont

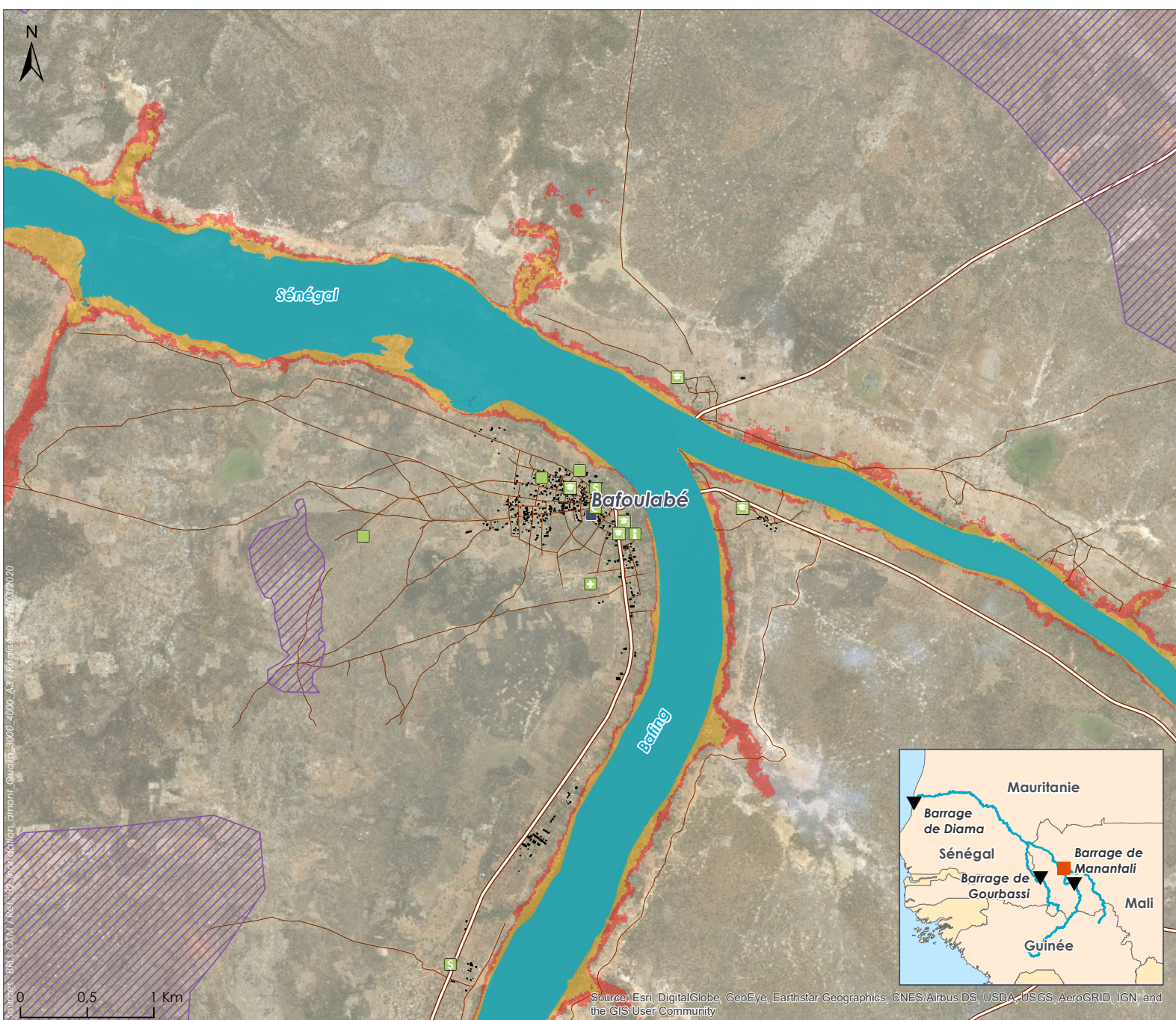
Hauteurs relatives à la station de référence Manantali aval	Hauteurs relatives et crues du Bakoye à la station de référence Oualia	Principales actions à réaliser
15,0m		Phase d'alerte 2 •Rester en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) •Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
~6 000 m³/s - 14,0m	Crues exceptionnelles	
13,0m	Crue 21/8/1906	
~5 000 m³/s - 12m	11,0 m à Oualia	Phase d'alerte 1 •Rester en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Informers la population avec risque des premiers débordements
11,0m	Crues rares	
~4 000m³/s - 10m	10,5 m à Oualia	
Débit d'écoulement des crues aval du barrage	Crue 30/8/2007	Phase de vigilance •Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Informers les responsables PIC
9,0m	Crues courantes	
8,0m	10,0 m à Oualia	
Crue 30/8/2001		Vigilance communale et maintien à jour du plan
~2 500m³/s - 7m	Saison des pluies / crues	

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

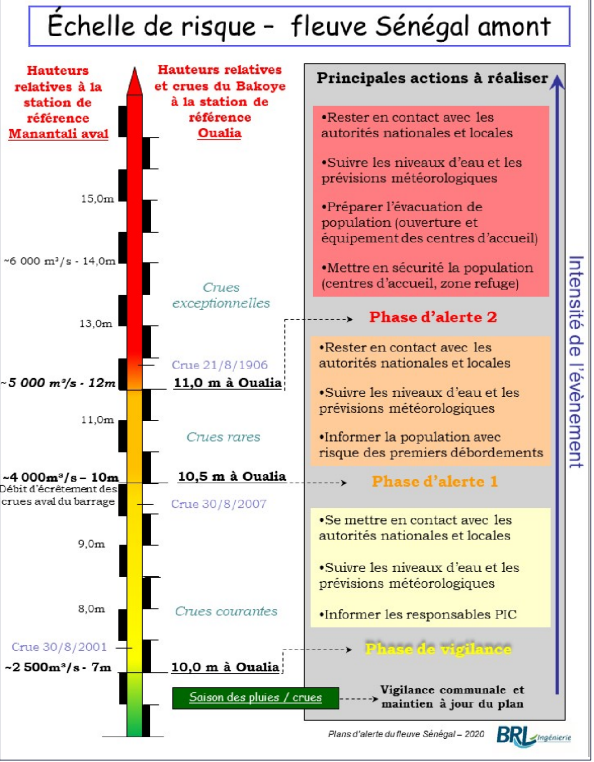
- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE BAFLOULABÉ (MALI)

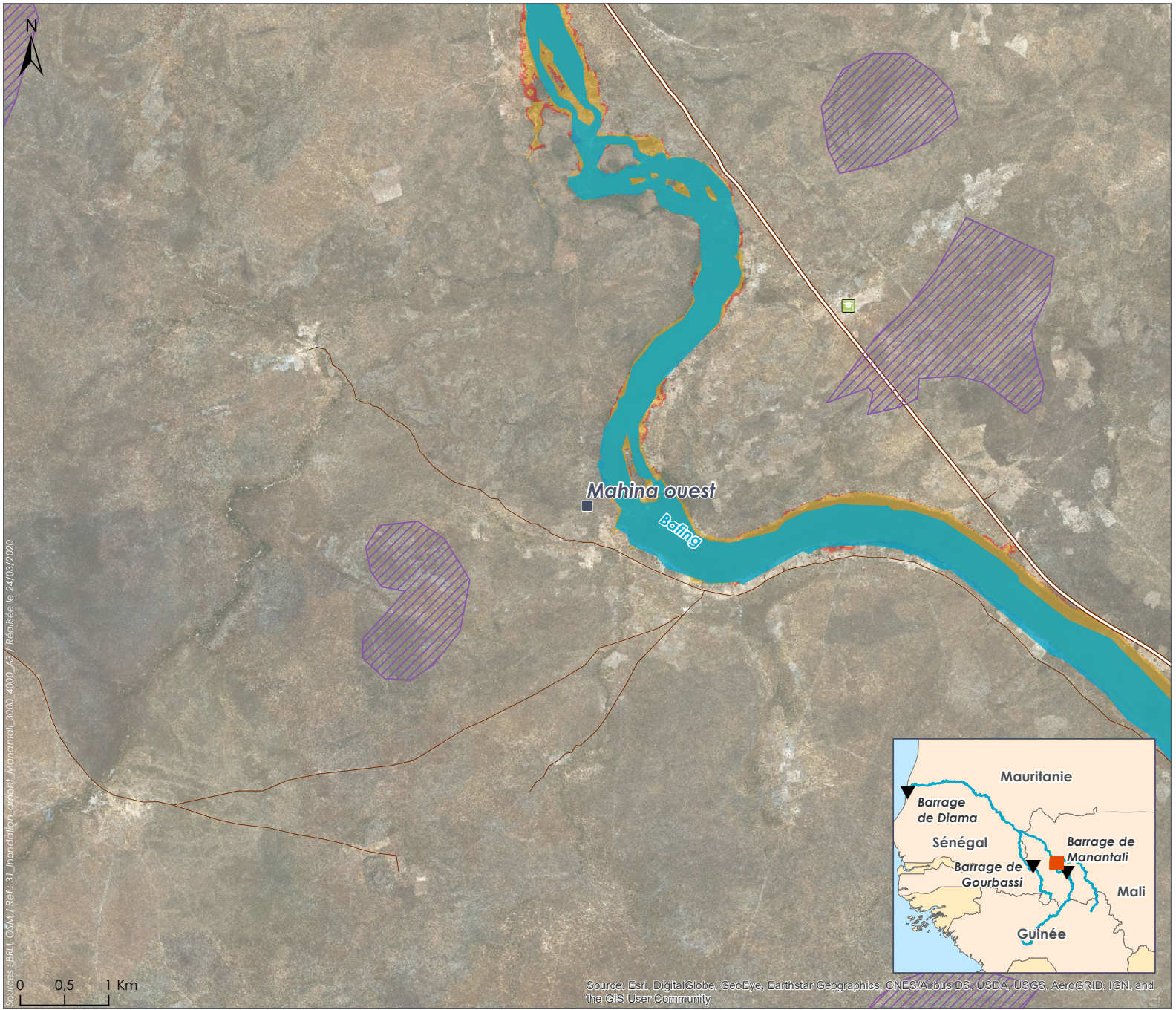
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Bafoulabé / 76**
Village / Localité : Bafoulabé
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Oualia**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **10.5**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **11**
Délai de propagation onde crue depuis **Oualia** : **6 à 8 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 12 heures



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques

Zone exposée à l'inondation :

- Bâti
- Zone refuge
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

+ Santé

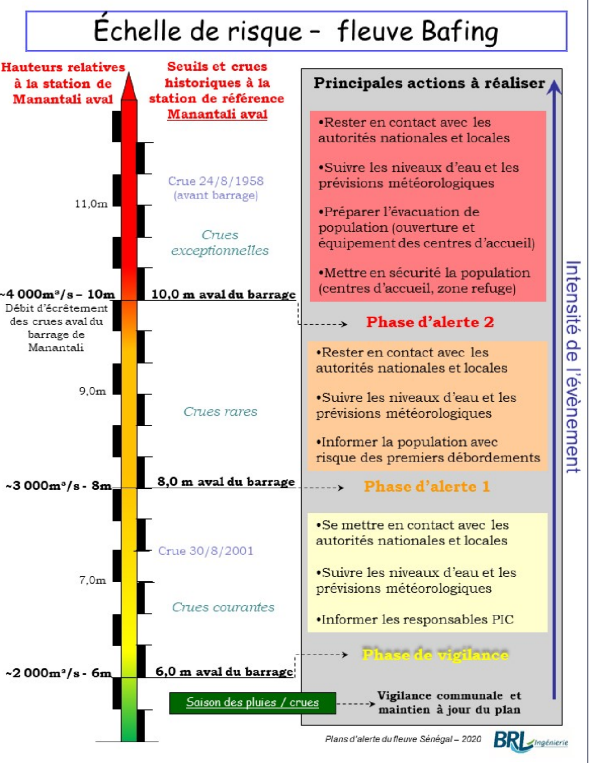
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE MAHINA OUEST (MALI)

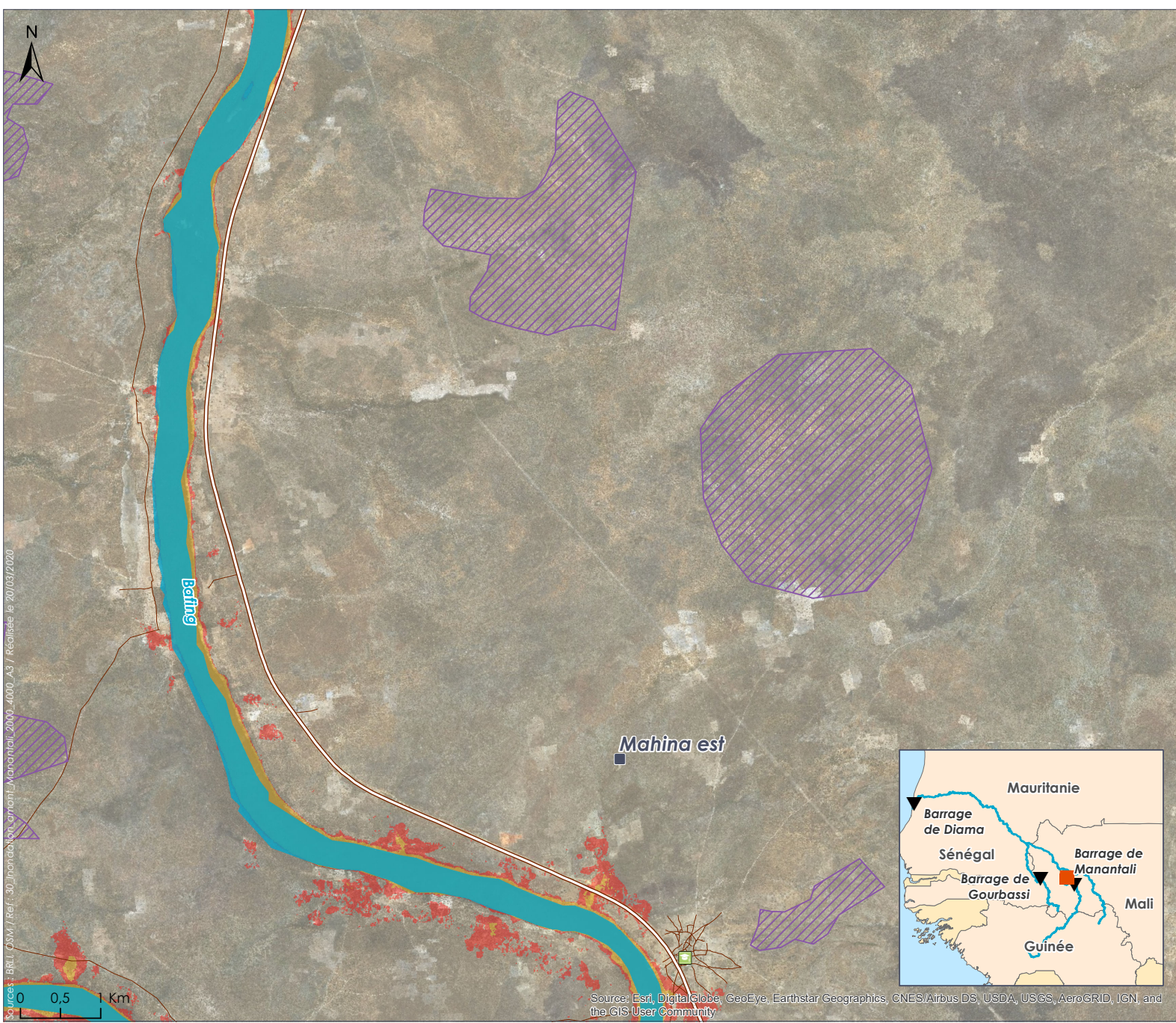
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Mahina ouest / 77**
Village / Localité : Santankoto
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Manantali**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **8**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **10**
Délai de propagation onde crue depuis **Manantali** : **6 à 8 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 6 heures



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

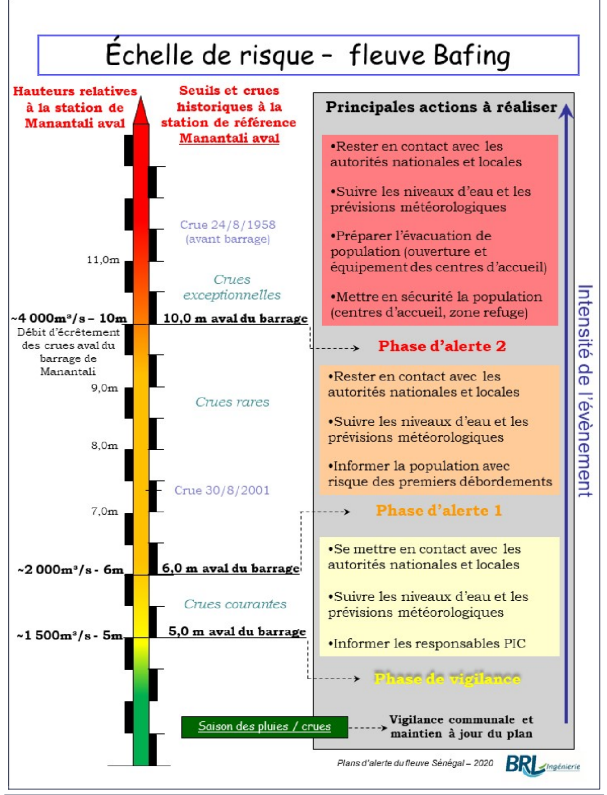
- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE MAHINA EST (MALI)

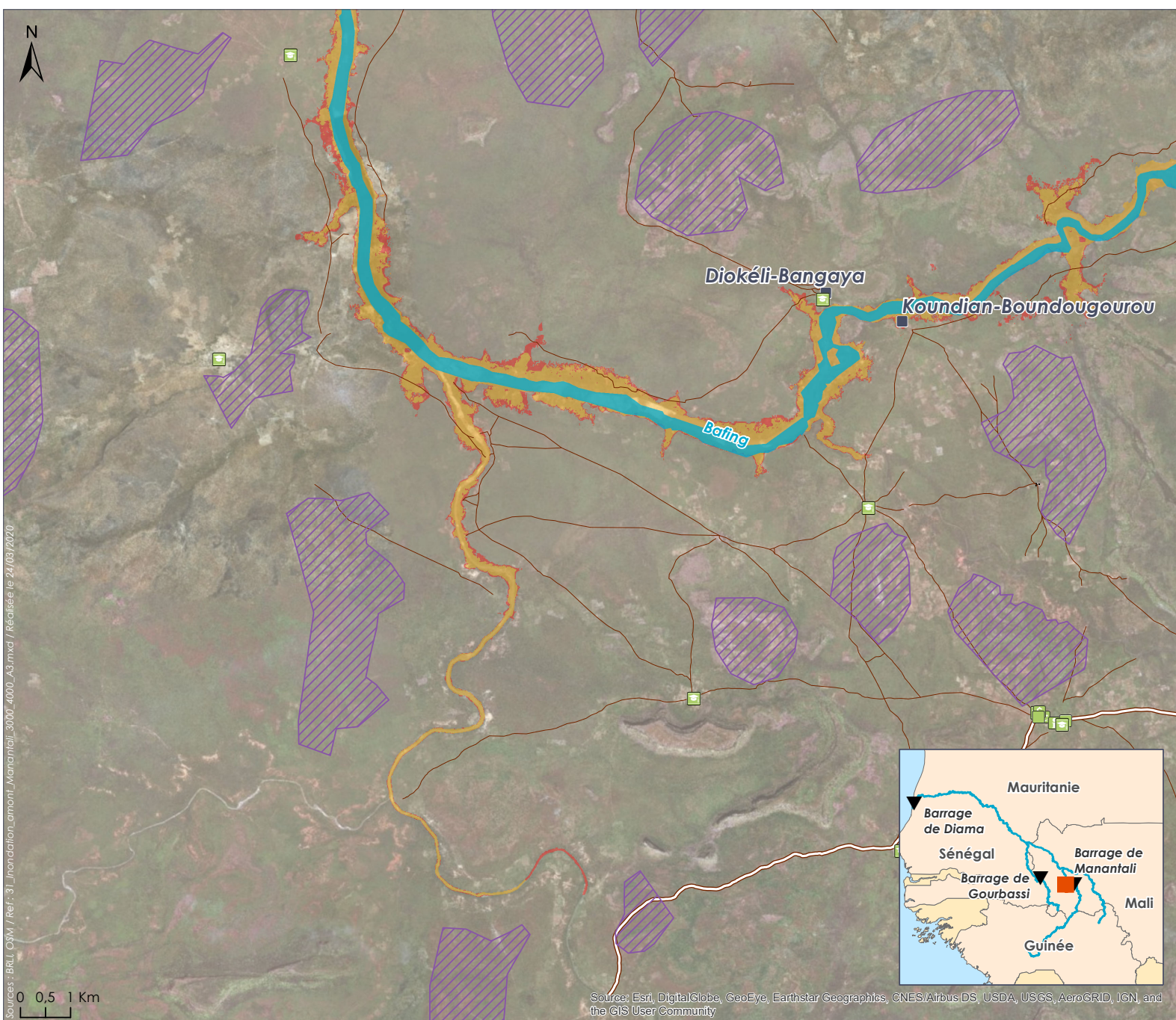
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Mahina est / 78**
Village / Localité : Santankoto
Nombre d'habitant : 1035
Cours d'eau concerné : **Bafing**
Station hydrométrique de référence : **Manantali**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **6**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **10**
Délai de propagation onde crue depuis **Manantali** : **5 à 7 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : **6 heures**



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

■ Commune

— Route primaire

— Route secondaire

■ Cours d'eau / Plan d'eau

■ Bâti

▨ Zone refuge

Zone exposée à l'inondation :

■ Alerte de niveau 1

■ Alerte de niveau 2

Enjeux

■ Administration

■ Education

■ Economiques

■ Santé

■ Culte

■ Réseaux et autres

OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

BRL
Ingénierie

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE KOUNDIAN-BOUNDUGOUROU (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Koundian-Boundougou / 79**
Village / Localité : Diakéli
Nombre d'habitant : 16000
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Manantali**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **8**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **10**
Délai de propagation onde crue depuis **Manantali** : **3 à 4 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : **2 heures**

Échelle de risque - fleuve Bafing

Hauteurs relatives à la station de Manantali aval

11,0m

~4 000m³/s - 10m

Débit d'écoulement des crues aval du barrage de Manantali

Seuils et crues historiques à la station de référence Manantali aval

Crue 24/8/1958 (avant barrage)

Crues exceptionnelles

10,0m

10,0 m aval du barrage

9,0m

Crues rares

~3 000m³/s - 8m

8,0 m aval du barrage

7,0m

Crue 30/8/2001

Crues courantes

~2 000m³/s - 6m

6,0 m aval du barrage

Saison des pluies / crues

Principales actions à réaliser

• Rester en contact avec les autorités nationales et locales

• Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques

• Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil)

• Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)

Phase d'alerte 2

• Rester en contact avec les autorités nationales et locales

• Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques

• Informer la population avec risque des premiers débordements

Phase d'alerte 1

• Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales

• Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques

• Informer les responsables PIC

Phase de vigilance

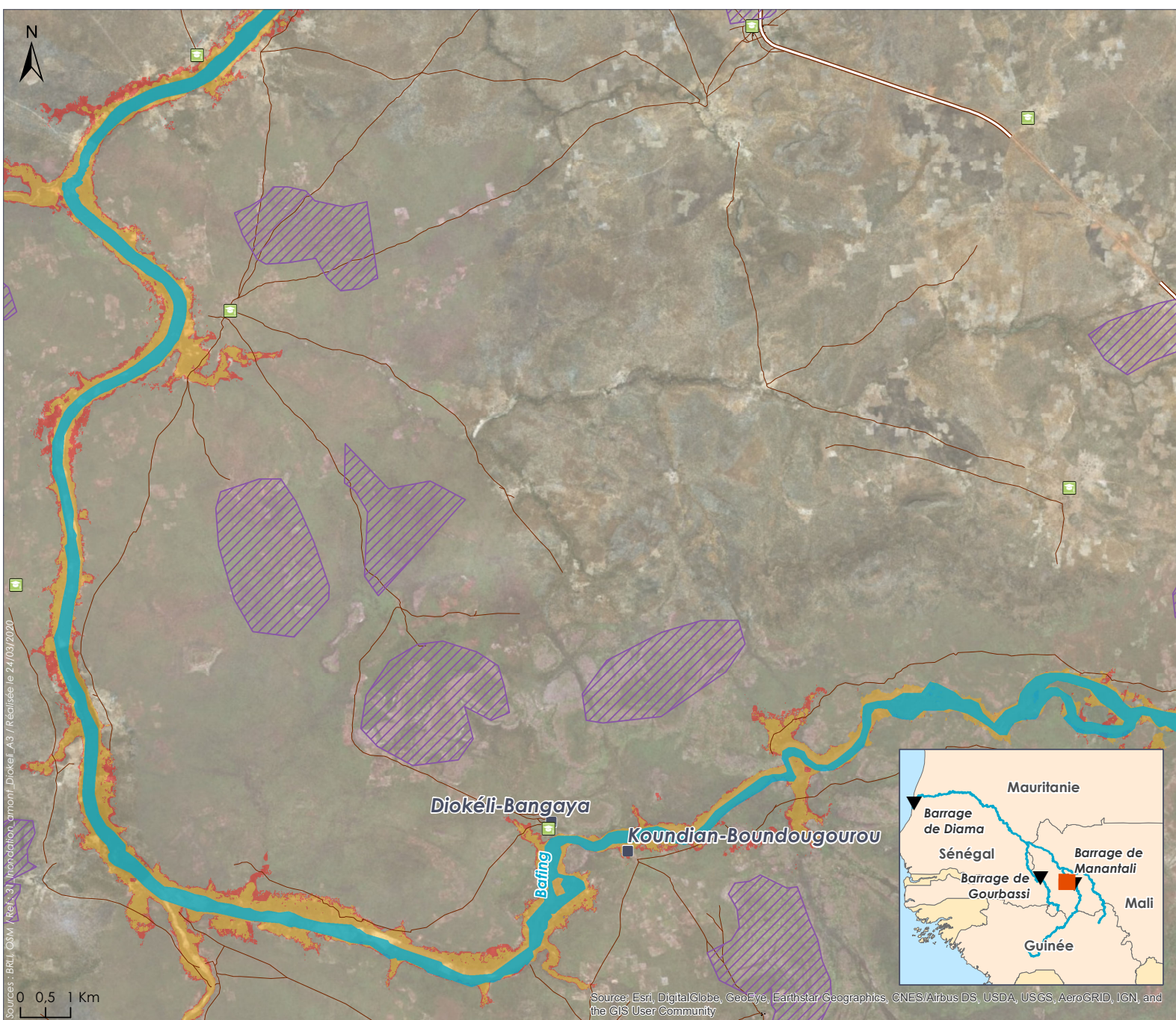
Vigilance communale et maintien à jour du plan

Intensité de l'événement

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

- Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
- Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
- Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques

Zone exposée à l'inondation :

- Bâti
- Zone refuge
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Santé

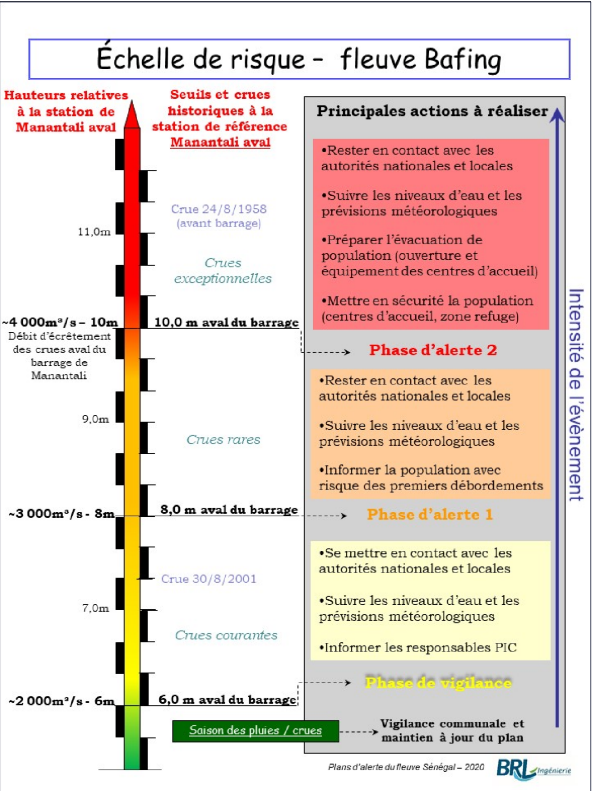
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE DIAKÉLI-BANGAYA (MALI)

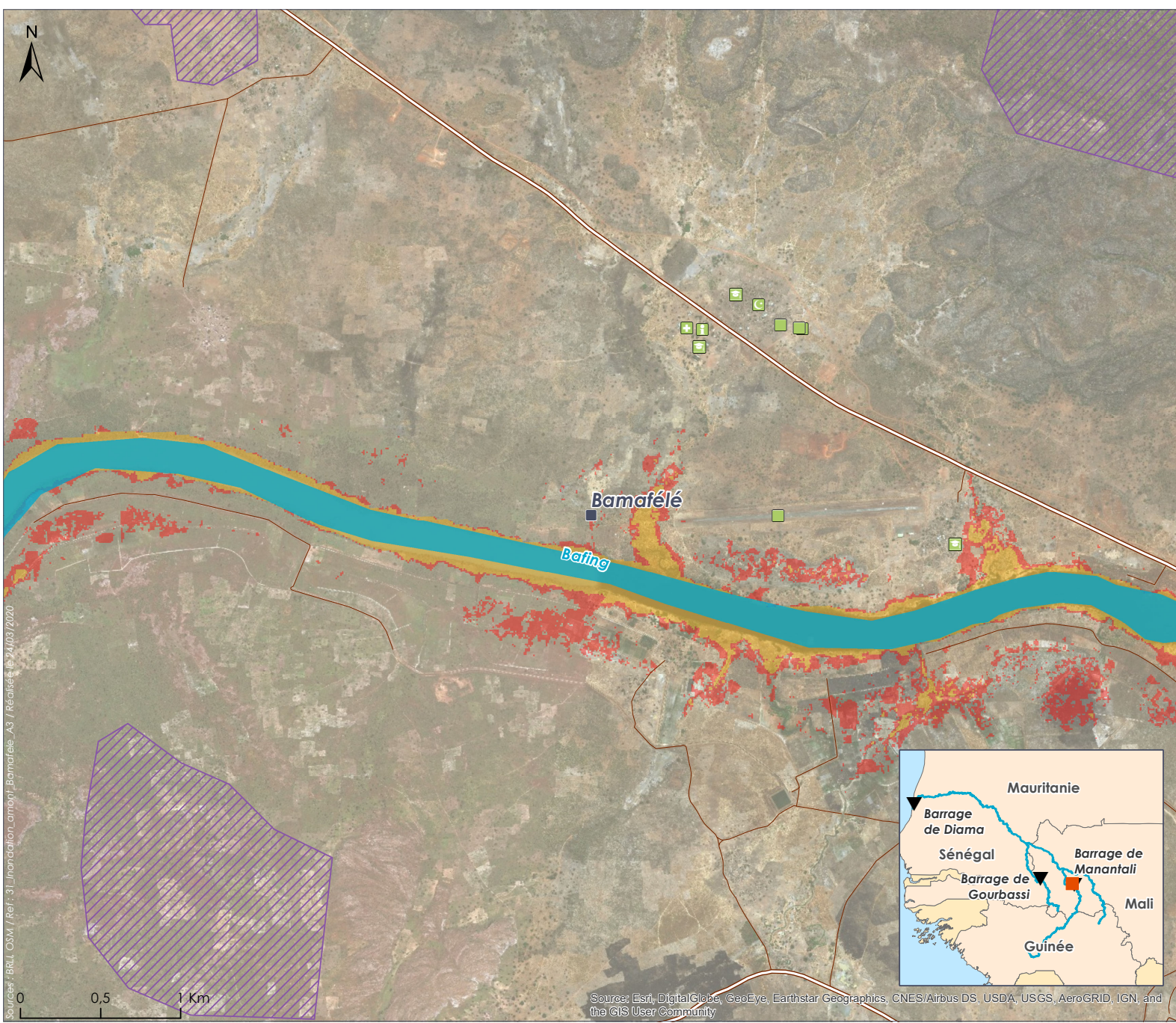
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Diakéli-Bangaya / 80**
Village / Localité : Bamafélé
Nombre d'habitant : 13600
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Manantali**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **8**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **10**
Délai de propagation onde crue depuis **Manantali** : **3 à 4 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 2 heures



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Sources: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

OMVS
ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SÉNÉGAL

BRL
Ingénierie

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE BAMAFÉLÉ (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Bamafélé / 81**
Village / Localité : Khabou
Nombre d'habitant : 6000
Cours d'eau concerné : **Sénégal amont**
Station hydrométrique de référence : **Manantali**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **8**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **10**
Délai de propagation onde crue depuis **Manantali** : **1 à 2 heures**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 30 minutes

Échelle de risque - fleuve Bafing

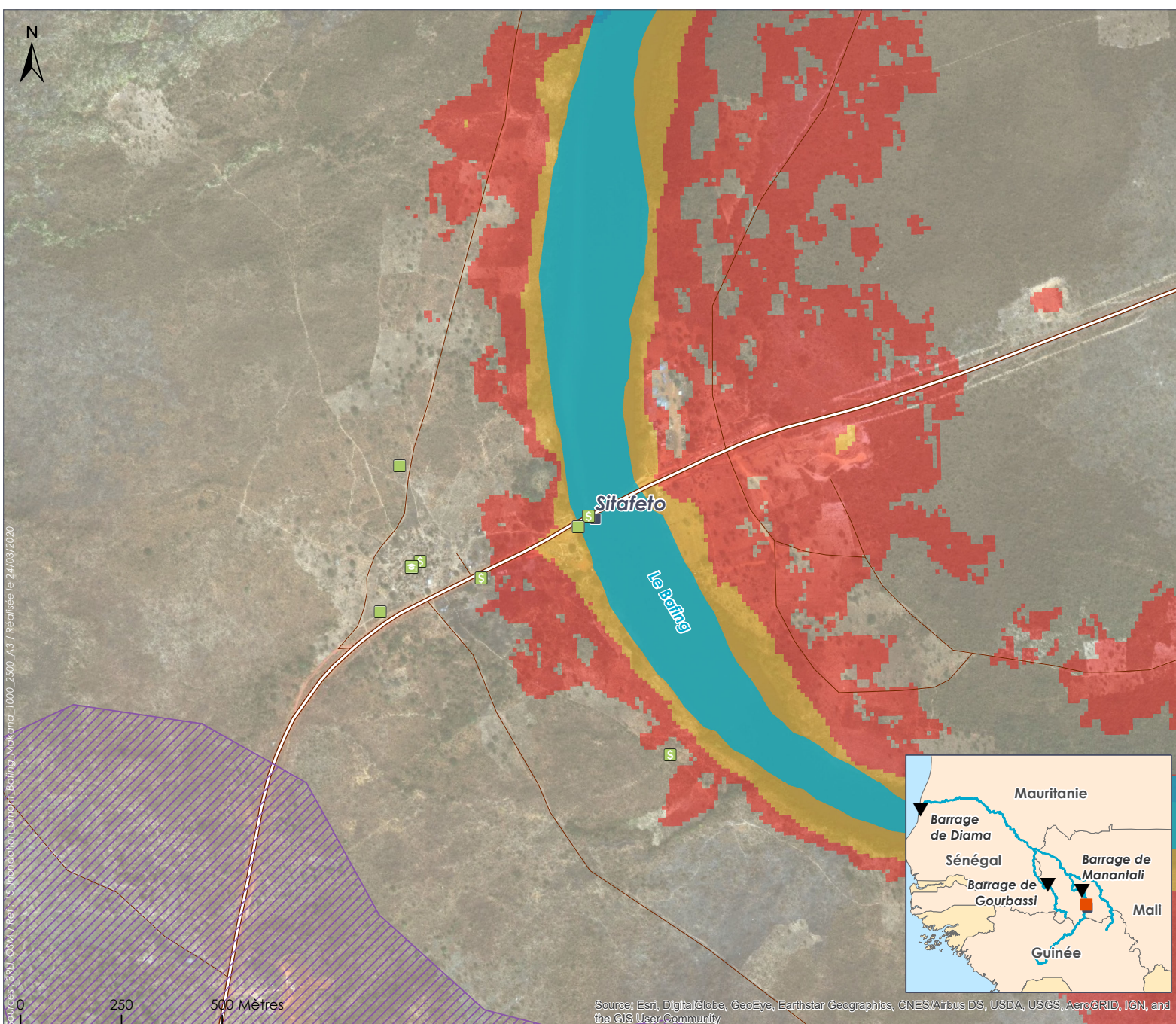
Hauteurs relatives à la station de Manantali aval	Seuils et crues historiques à la station de référence Manantali aval	Principales actions à réaliser
11,0m	Crue 24/8/1958 (avant barrage)	Phase d'alerte 2 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) • Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
~4 000m³/s - 10m	Crues exceptionnelles	
10,0m	10,0 m aval du barrage	Phase d'alerte 1 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer la population avec risque des premiers débordements
9,0m	Crues rares	
~3 000m³/s - 8m	8,0 m aval du barrage	Phase de vigilance • Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer les responsables PIC
7,0m	Crue 30/8/2001	
~2 000m³/s - 6m	6,0 m aval du barrage	Vigilance communale et maintien à jour du plan
	Crues courantes	
	Saison des pluies / crues	

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020 BRL ingénierie

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

OMVS
ORGANISATION POUR
LA MAÎTRISE DU VALLEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

BRL
Ingénierie

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE SITAFETO (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Sitafeto / 82**
Village / Localité : Sitafeto
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Bafing amont**
Station hydrométrique de référence : **Bafing Makana**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **7.5**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **9**
Délai de propagation onde crue depuis **Bafing Makana** : **2 à 3 h**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Balassa, Koukoutamba et Boureya : 13 h

Échelle de risque - fleuve Bafing

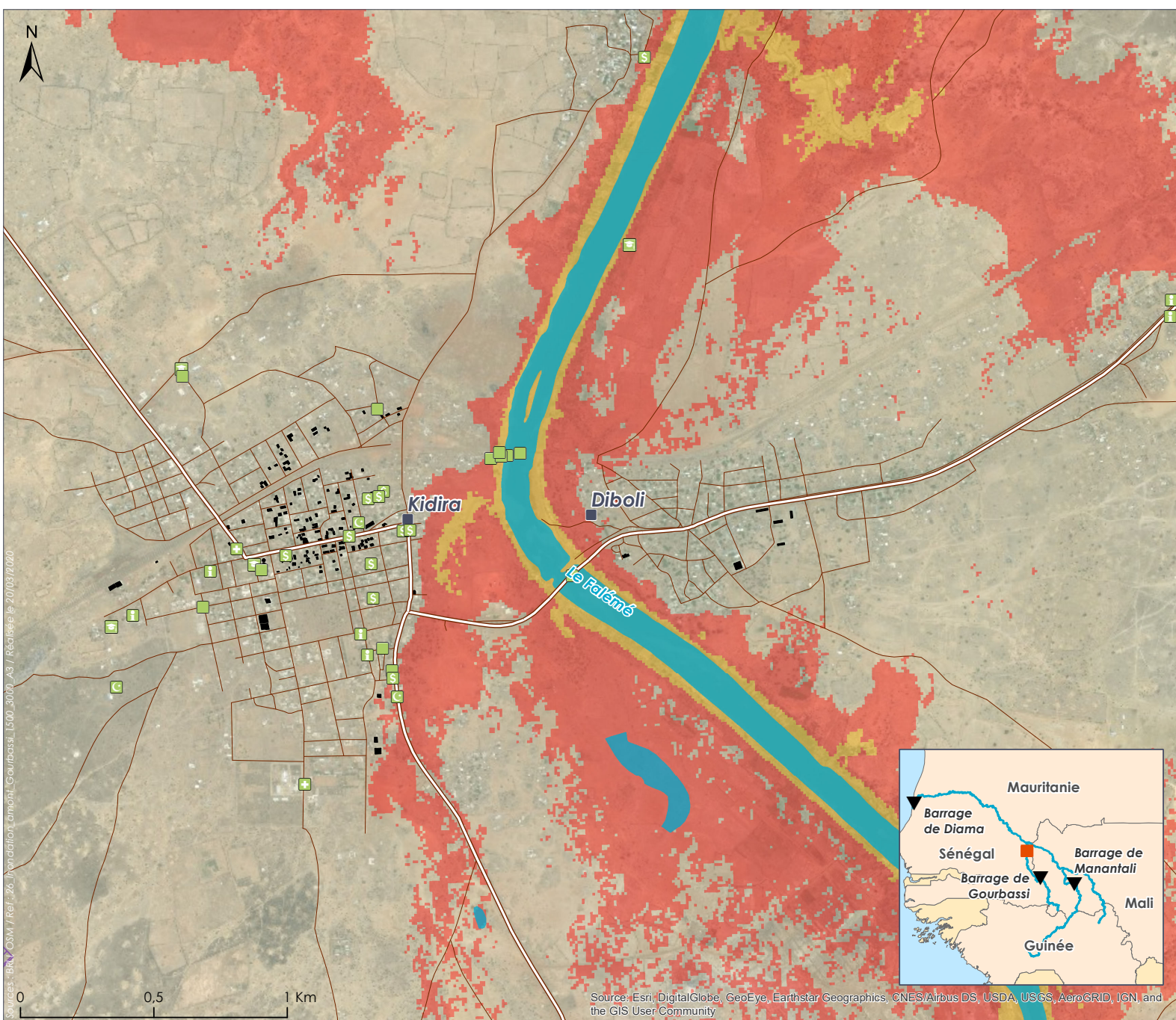
Crues historiques et seuils à Dakar-Saidou	Hauturs relatives à la station de référence Bafing-Makana	Principales actions à réaliser
Crue 23/8/1958	Crue 23/8/1958	Phase d'alerte 2 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) • Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
Crue 16/8/2012	Crue 16/8/2012	
Crue 17/8/2012	Crue 17/8/2012	
~2 000 m³/s - 6,5m	9,0 m à Bafing-Mak.	Phase d'alerte 1 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer la population avec risque des premiers débordements
Crue 30/8/2013	Crue 30/8/2013	
Crue 20/8/2018	Crue 20/8/2018	
Crue 13/9/2018	Crue 30/8/2013	Phase de vigilance • Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer les responsables PIC
~1 000m³/s - 4,5m	7,5 m à Bafing-Mak.	
Crue courantes	6,0 m	
~500m³/s - 3,0m	6,0 m à Bafing-Mak.	Vigilance communale et maintien à jour du plan
	Saison des pluies / crues	

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle des barrages de Balassa, Koukoutamba et Boureya est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

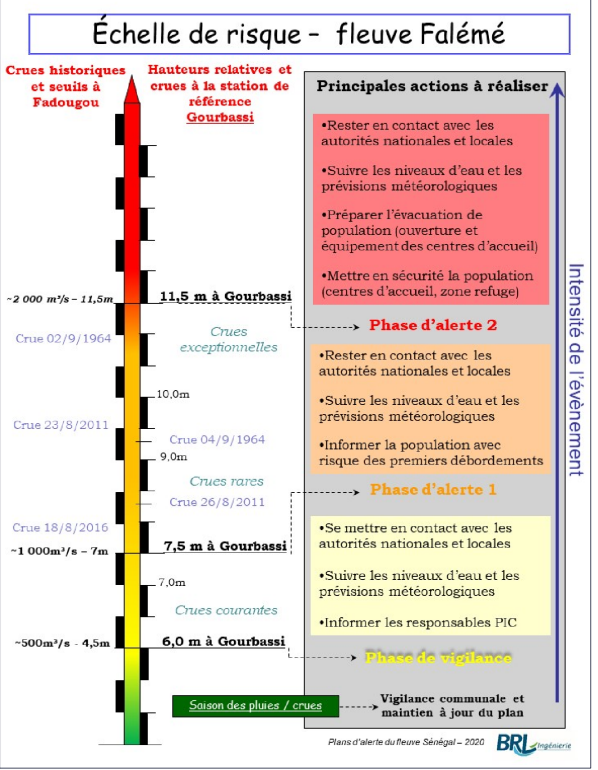
- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE DIBOLI (MALI)

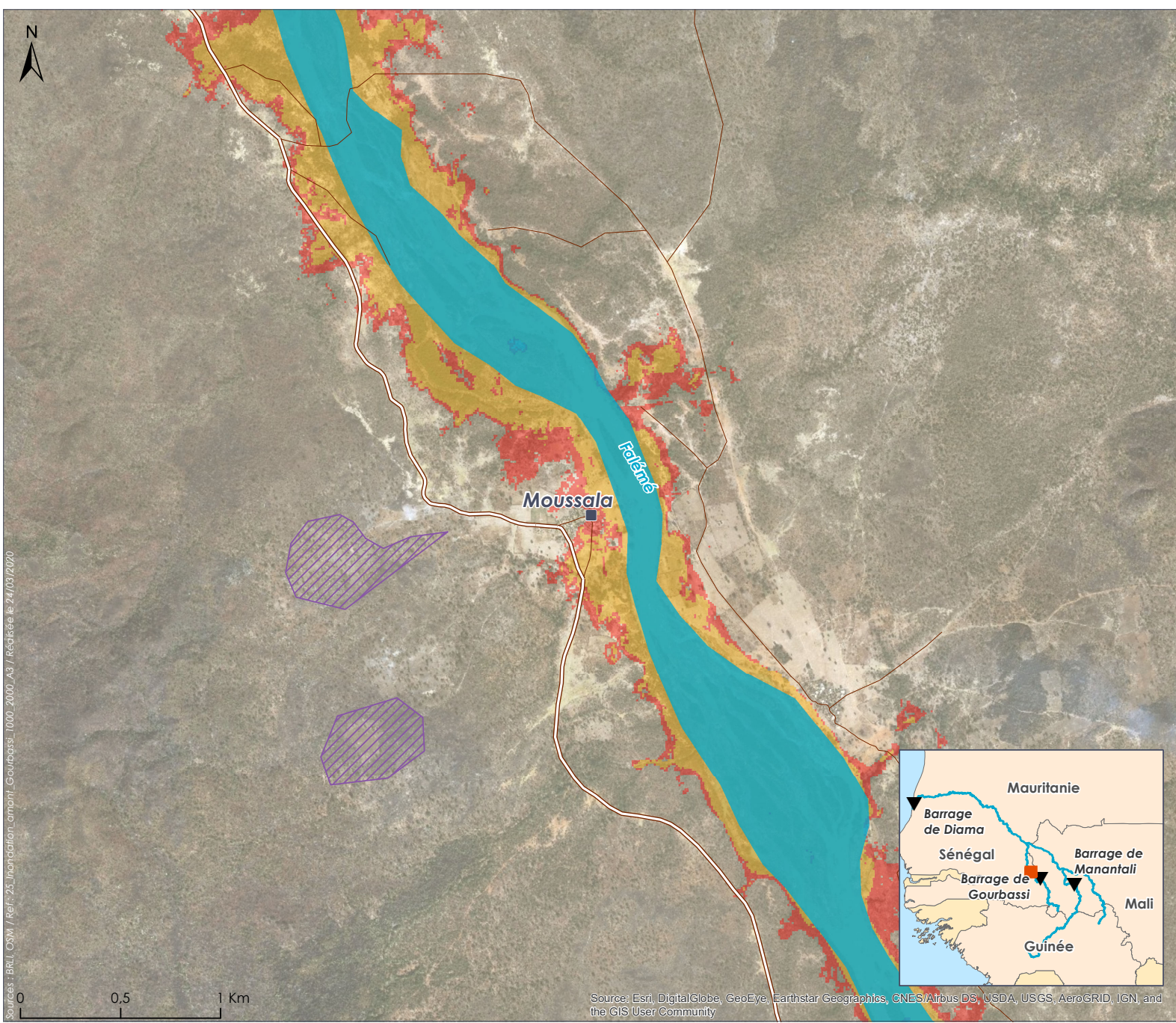
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Diboli / 94**
Village / Localité : Diboli
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Falémé**
Station hydrométrique de référence : **Gourbassi**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **7.5**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **11.5**
Délai de propagation onde crue depuis **Gourbassi** : **18 à 24 h**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : **2 jours** / **Gourbassi** : **2 jours**



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Manantali est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :**
 - Alerte de niveau 1
 - Alerte de niveau 2

Enjeux

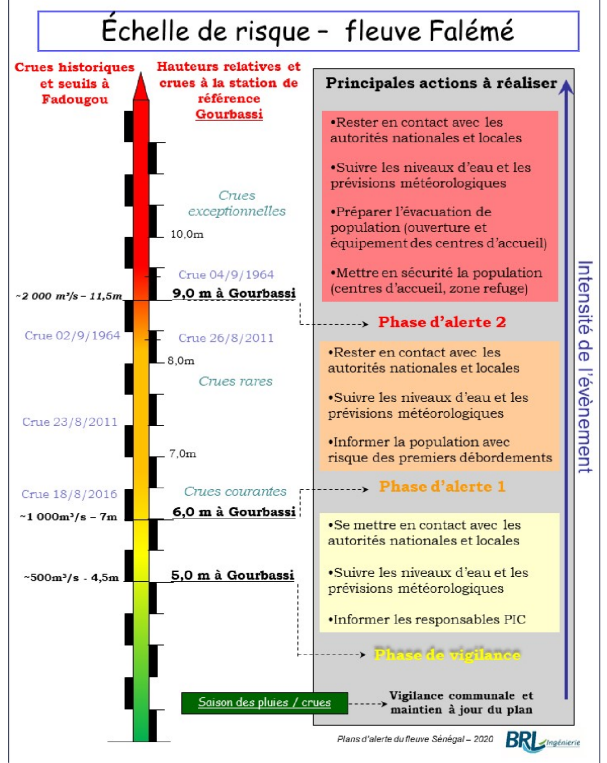
- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal

Plan d'alerte inondation

COMMUNE DE MOUSSALA (SENEGAL)

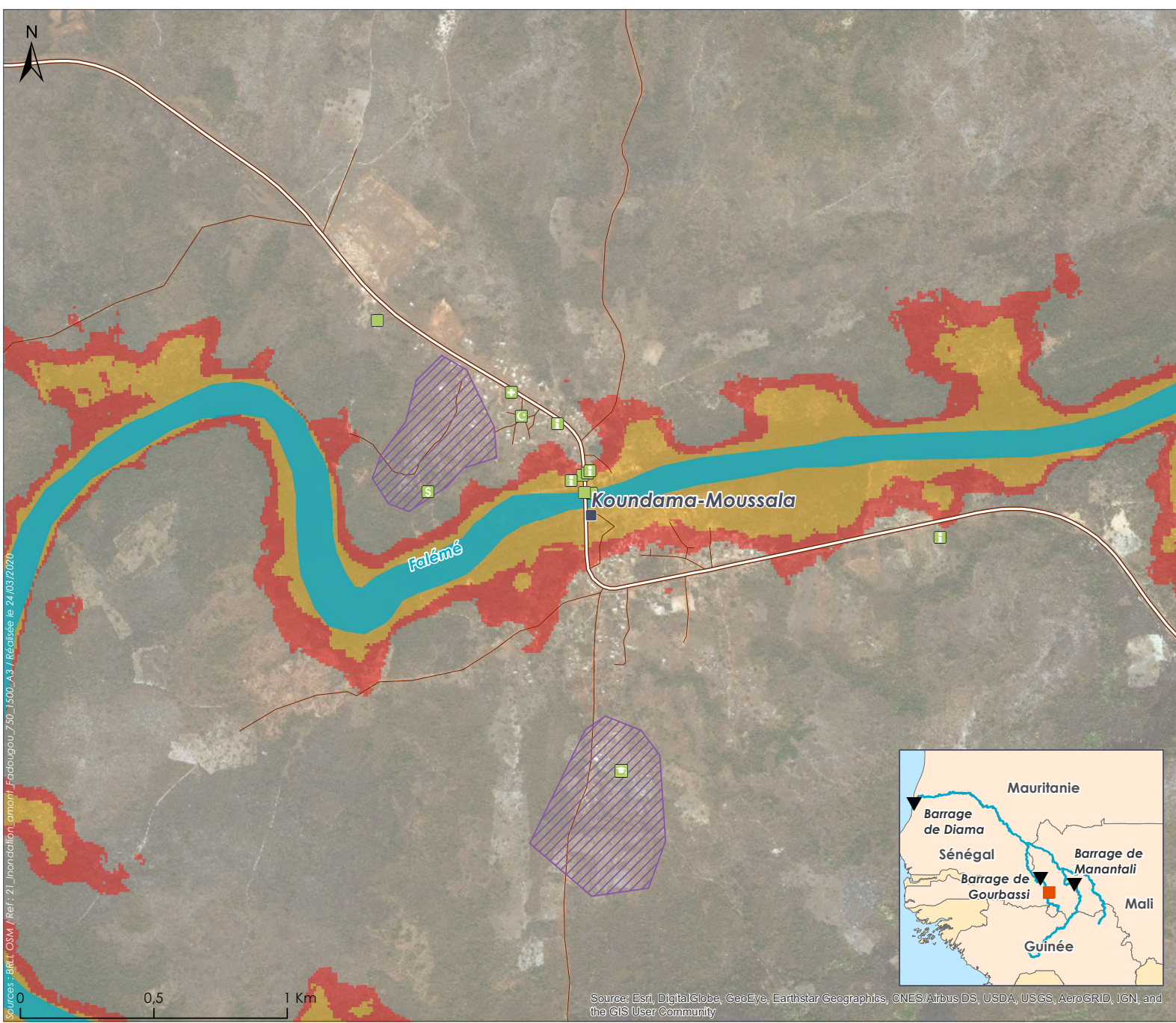
Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Moussala / 95**
Village / Localité : Moussala
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Falémé**
Station hydrométrique de référence : **Gourbassi**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **6**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **9**
Délai de propagation onde crue depuis **Gourbassi** : **8 à 10 h**
Délai de propagation onde rupture barrage :
Gourbassi: 12 h



Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une rupture accidentelle du barrage de Gourbassi est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

Zone exposée à l'inondation :

- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Source : Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE KOUNDAMA-MOUSSALA

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Koundama-Moussala / 96**
Village / Localité : Koundama-Moussala
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Falémé**
Station hydrométrique de référence : **Fadougou**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **6**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **9.5**
Délai de propagation onde crue depuis **Fadougou** : **8 à 10 h**
Délai de propagation onde rupture barrage :

Échelle de risque - fleuve Falémé

Crues historiques et seuils à Fadougou

Crue 02/9/1964

~ 1 500 m³/s - 9,5m
Crue 23/8/2011

Crue 18/8/2016

~ 750m³/s - 6m

~ 500m³/s - 4,5m

Saison des pluies / crues

Hauturs relatives à la station de référence Fadougou

11,0m *Crues exceptionnelles*

10,0m

9,5m **à Fadougou**

9,0m

8,0m

7,0m *Crues rares*

6,0m **à Fadougou**

5,0m *Crues courantes*

4,5m **à Fadougou**

4,0m

Principales actions à réaliser

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil)
- Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)

Phase d'alerte 2

- Rester en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer la population avec risque des premiers débordements

Phase d'alerte 1

- Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales
- Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques
- Informer les responsables PIC

Phase de vigilance

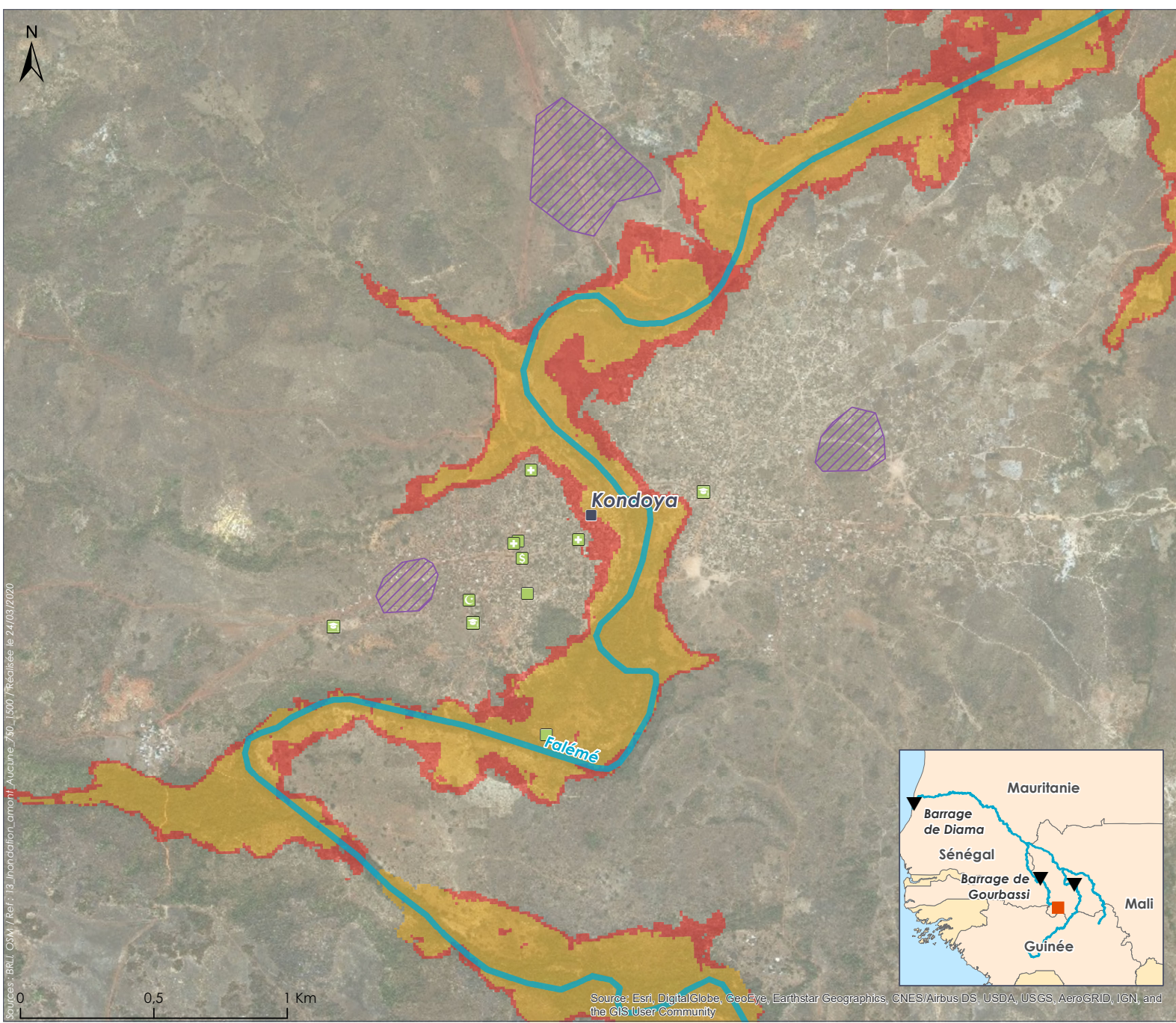
Vigilance communale et maintien à jour du plan

Intensité de l'évènement

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une crue exceptionnelle du fleuve est traité à travers la carte de résilience.



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE KONDOYA (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Kondoya / 97**
Village / Localité : Kondoya
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Falémé**
Station hydrométrique de référence : **aucune**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **NR**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **NR**
Délai de propagation onde crue depuis :
Délai de propagation onde rupture barrage :

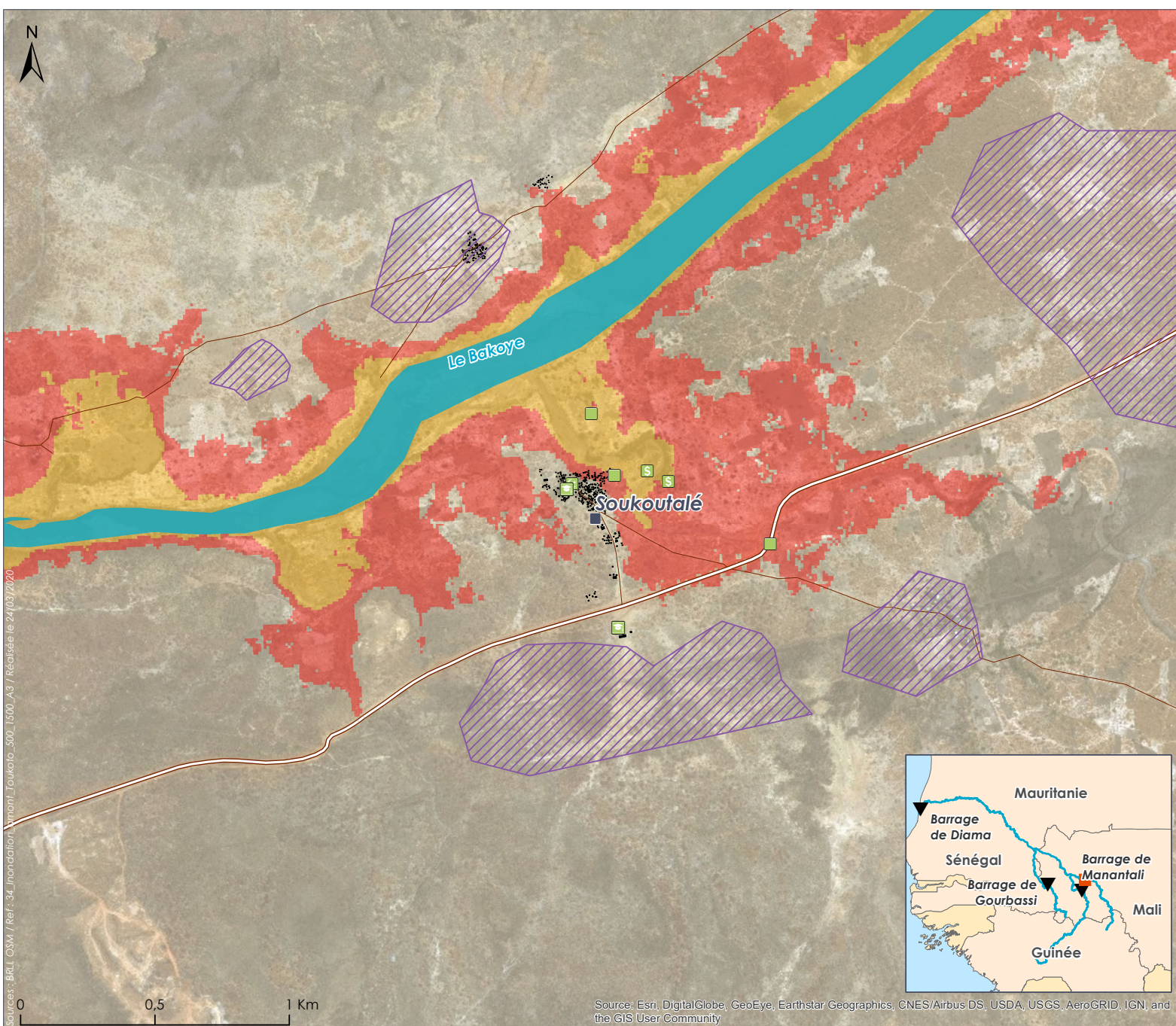
Échelle de risque - fleuve Falémé

Crues historiques de la Falémé	Seuils de terrain	Principales actions à réaliser
Crue 02/9/1964	Crues exceptionnelles	Phase d'alerte 2 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) • Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
Crue 23/8/2011		
Crue 18/8/2016	Crues rares	Phase d'alerte 1 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer la population avec risque des premiers débordements
	Crues courantes	Phase de vigilance • Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer les responsables PIC
	Début crue annuelle	Vigilance communale et maintien à jour du plan
	Saison des pluies / crues	

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

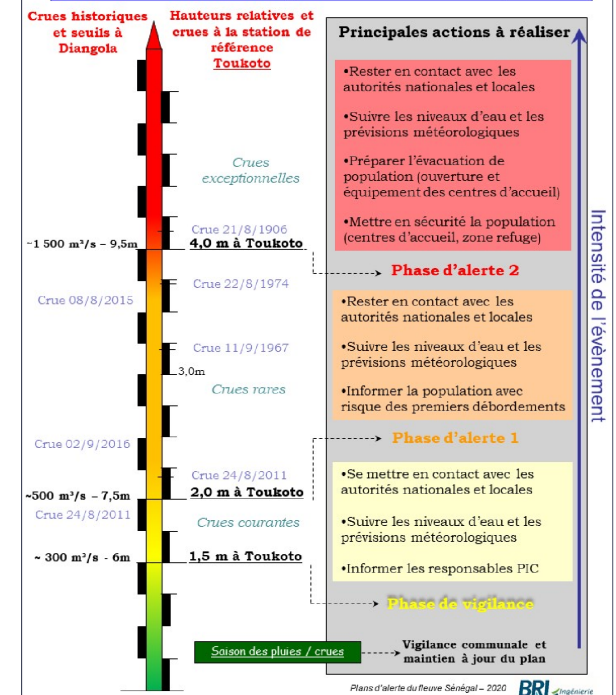
Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une crue exceptionnelle du fleuve est traité à travers la carte de résilience.



Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal **Plan d'alerte inondation** **COMMUNE DE SOUKOUTALÉ (MALI)**

Région / Wilaya : Kayes
 Préfecture : Kayes
 Commune : **Soukoutalé / 98**
 Village / Localité : Soukoutalé
 Nombre d'habitant : 925
 Cours d'eau concerné : **Bakoye**
 Station hydrométrique de référence : **Toukoto**
 Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **2**
 Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **4**
 Délai de propagation onde crue depuis **Toukoto** : **6 à 8 heures**
 Délai de propagation onde rupture barrage :
Manantali : 2 jours

Échelle de risque - fleuve Bakoye

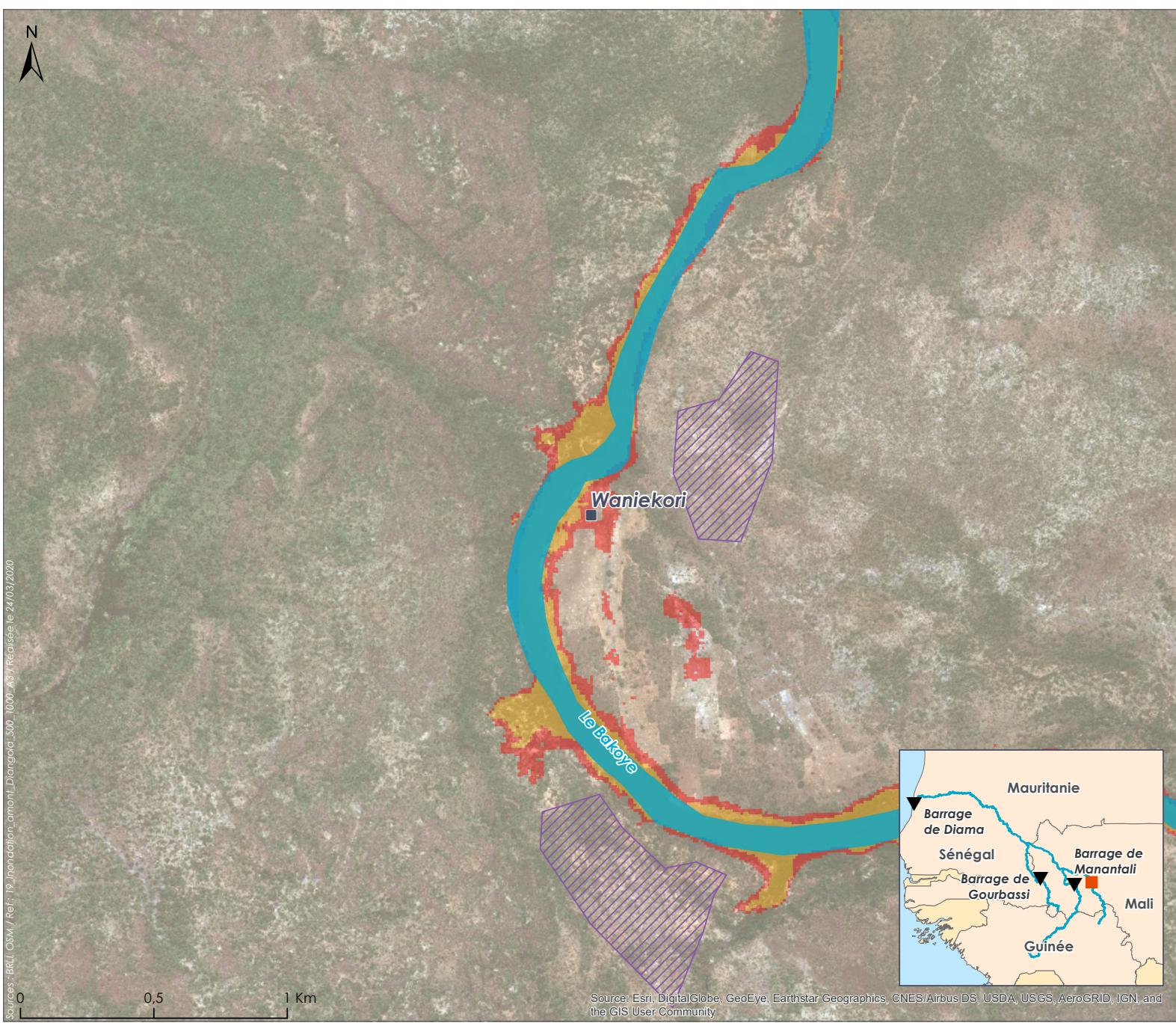


Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une crue exceptionnelle du fleuve est traité à travers la carte de résilience.

Légende		Enjeux	
	Bâti		Santé
	Commune		Administration
	Zone refuge		Culte
	Route primaire		Education
	Route secondaire		Réseaux et autres
	Cours d'eau / Plan d'eau		Economiques
Zone exposée à l'inondation :			
	Alerte de niveau 1		
	Alerte de niveau 2		



Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques

Zone exposée à l'inondation :

- Bâti
- Zone refuge
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Santé

- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE WANIEKORI (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Waniekori / 99**
Village / Localité : Waniekori
Nombre d'habitant :
Cours d'eau concerné : **Bakoye**
Station hydrométrique de référence : **Diangola**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **7.5**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **9**
Délai de propagation onde crue depuis **Diangola** : **10 à 12 h**
Délai de propagation onde rupture barrage :

Échelle de risque - fleuve Bakoye

Crues historiques et seuils à Diangola	Hauturs relatives à la station de référence Diangola	Principales actions à réaliser
Crue 08/8/2015 ~1 000 m³/s - 9,0m	9,5m Crues exceptionnelles 9,0 m à Diangola	•Rester en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) •Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge) Phase d'alerte 2
Crue 02/9/2016 ~500 m³/s - 7,5m Crue 24/8/2011	8,5m Crues rares 8,0m 7,5 m à Diangola	•Rester en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Informers la population avec risque des premiers débordements Phase d'alerte 1
~300 m³/s - 6m	7,0m Crues courantes 6,5m 6,0 m à Diangola	•Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales •Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques •Informers les responsables PIC Phase de vigilance
Saison des pluies / crues		Vigilance communale et maintien à jour du plan

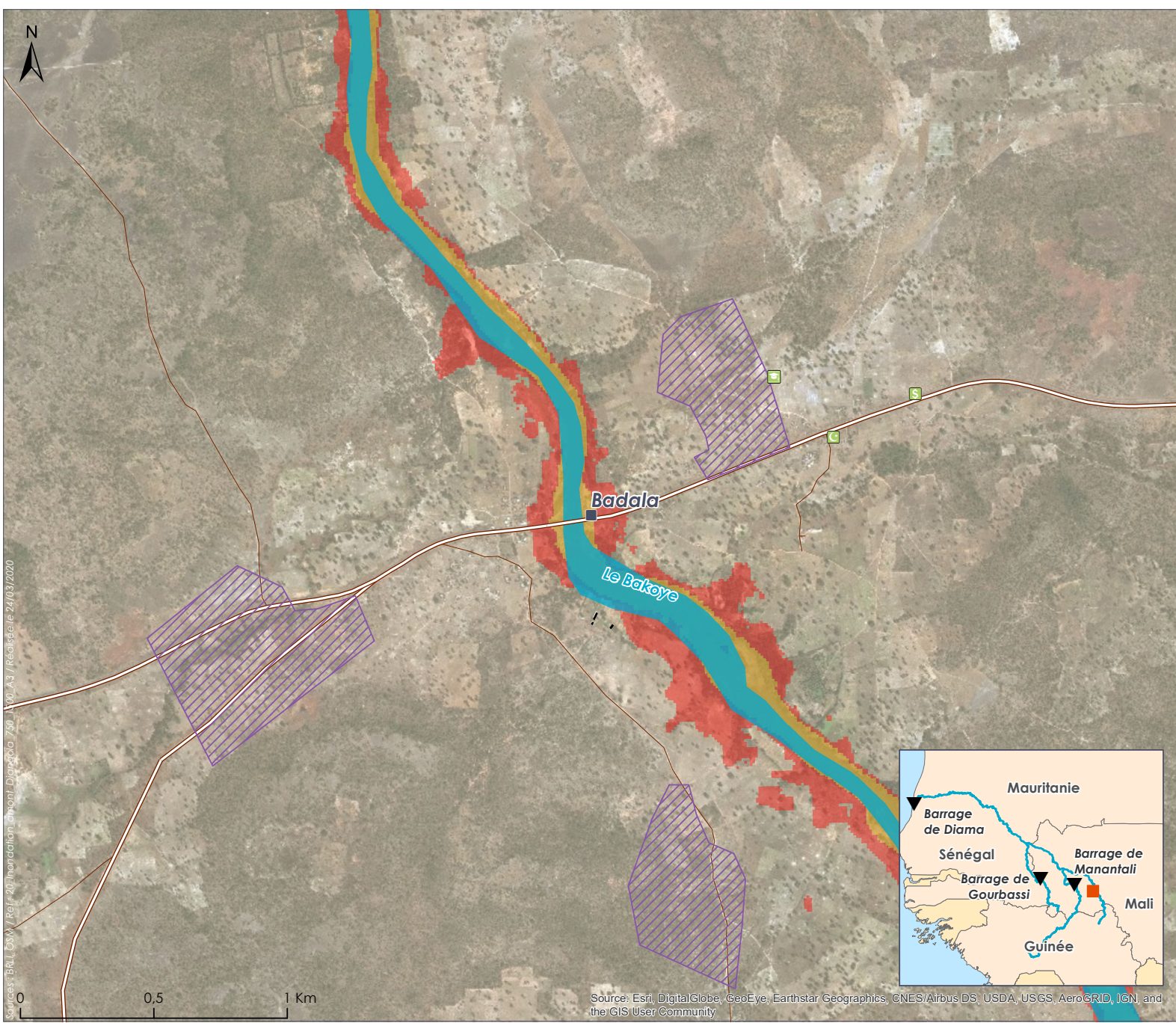
Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020 **BRL** ingénierie

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus).
À noter que le cas d'une crue exceptionnelle du fleuve est traité à travers la carte de résilience.





Légende

- Commune
- Route primaire
- Route secondaire
- Cours d'eau / Plan d'eau

- Bâti
- ▨ Zone refuge
- Zone exposée à l'inondation :
- Alerte de niveau 1
- Alerte de niveau 2

Enjeux

- Administration
- Education
- Economiques
- Santé
- Culte
- Réseaux et autres

Actualisation des plans d'alerte dans le bassin du fleuve Sénégal
Plan d'alerte inondation
COMMUNE DE BADALA (MALI)

Région / Wilaya : Kayes
Préfecture : Kayes
Commune : **Badala / 100**
Village / Localité : Badala
Nombre d'habitant : 616
Cours d'eau concerné : **Bakoye**
Station hydrométrique de référence : **Diangola**
Seuil de crue de niveau 1 (N1) : **8**
Seuil de crue de niveau 2 (N2) : **9.5**
Délai de propagation onde crue depuis **Diangola** : **5 à 7 h**
Délai de propagation onde rupture barrage :

Échelle de risque - fleuve Bakoye

Crues historiques et seuils à Diangola	Hauteurs relatives à la station de référence Diangola	Principales actions à réaliser
Crues exceptionnelles	9,5 m à Diangola	Phase d'alerte 2 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Préparer l'évacuation de population (ouverture et équipement des centres d'accueil) • Mettre en sécurité la population (centres d'accueil, zone refuge)
Crue 08/8/2015	9,0m	
Crues rares	8,0 m à Diangola	Phase d'alerte 1 • Rester en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer la population avec risque des premiers débordements
Crue 02/9/2016	7,5m	
Crue 24/8/2011	7,0m	Phase de vigilance • Se mettre en contact avec les autorités nationales et locales • Suivre les niveaux d'eau et les prévisions météorologiques • Informer les responsables PIC
Crues courantes	6,0 m à Diangola	
~ 300 m³/s - 6m	6,0m	Saison des pluies / crues Vigilance communale et maintien à jour du plan

Plans d'alerte du fleuve Sénégal - 2020 **BRL** ingénierie

Le plan d'alerte inondation est un outil permettant d'anticiper l'arrivée d'une crue sur le territoire communal et de mettre en sécurité les personnes et les biens. Il s'appuie notamment sur l'observation des niveaux d'eau aux stations de mesures hydrométriques le long du fleuve :

1. Dans un premier temps, le responsable du PIC (Poste d'Information sur les Crues) doit analyser les données de niveaux d'eau reçues ;
2. Il évalue ensuite le risque inondation par rapport aux 2 niveaux de crue identifiés (seuils et graduations dans l'échelle de risque), ainsi qu'à l'aide de la carte pour localiser les zones inondables potentielles sur la commune ;
3. Le PIC informe ensuite les autorités sur les mesures / actions de sauvegarde à prendre selon le niveau de crue attendu.

Le délai de propagation de la crue entre la station de mesures de Bakel et la commune permet normalement d'avoir un délai suffisant pour mettre en place les actions de sauvegarde identifiées (voir détails du délai ci-dessus). À noter que le cas d'une crue exceptionnelle du fleuve est traité à travers la carte de résilience.